

# Enseigner la défense



Auteur : **Tristan Lecoq**

Photo de couverture : © **Présidence de la République. France**

PAO, impression et façonnage : **Pôle graphique de Paris et pôle graphique de Tulle (SGA/SPAC)**

Réalisation opérationnelle et technique : **Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)**, en lien avec **l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD)**, la **Délégation à l'information et à la communication de la défense (DlCoD)** et le **Service parisien de soutien à l'administration centrale (SPAC)**.

# Enseigner la défense



# Introduction

*Enseigner la défense* rassemble des ressources qui se rapportent à l'enseignement des questions de défense présentes dans les programmes des collèges, lycées et lycées professionnels pour les trois disciplines suivantes : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

Les objectifs de cet outil à la fois académique et pédagogique sont notamment de proposer, aux professeurs, un cadre de réflexion et des ressources audiovisuelles.

*Enseigner la défense*, propose un point de situation et des éléments de réflexion sur la défense de la France, son histoire récente, son actualité et ses enjeux. Dans un premier temps, il interroge le resserrement politique et le recalage des priorités qui sont les bases de la nouvelle organisation de la défense et de la sécurité nationale. Dans un deuxième temps, il explicite les formes prises par l'outil de défense, notamment depuis la fin du service militaire. Il présente enfin le rôle de la France comme puissance militaire et maritime, dans le cadre de ses alliances, de l'Europe, du Monde.

Les annexes se composent d'éléments statistiques qui illustrent le propos.

18 numéros du *Journal de la défense* sont disponibles sur la clé USB. Ils éclairent différents sujets d'actualité (la dissuasion, le terrorisme et les opérations intérieures, les opérations extérieures, la cybersécurité, la lutte contre la piraterie, les catastrophes naturelles et épidémiques, etc.) organisés et présentés selon le plan du texte de cadrage :

1. une nouvelle organisation de la défense : le resserrement politique et le recadrage des priorités ;
2. la constitution inachevée d'un nouvel outil militaire ;
3. l'Alliance, l'Europe, le Monde : la France comme puissance militaire et maritime.



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>La France et sa défense depuis la fin de la Guerre froide</b>	<b>8</b>
Une nouvelle organisation de la défense : le resserrement politique et le recalage des priorités	11
La constitution inachevée d'un nouvel outil militaire	17
L'Alliance, l'Europe, le Monde : la France comme puissance militaire et maritime	26
<b>Annexes</b>	<b>37</b>
Effectifs du ministère des Armées (1990 – 2018)	38
Evolution des dépenses militaires des principaux membres de l'OTAN 1990-2017 (en % du PIB)	40
Dépenses de défense réelles en part du PIB et en évolution annuelle (sur la base des prix de 2010)	41
Part de l'investissement dans le budget de la défense et part du budget de la défense dans le budget de l'État de 2000 à 2018	42
<b>Accompagnement pédagogique des supports visuels</b>	<b>44</b>

# La France et sa défense depuis la fin de la Guerre froide

## Éléments de réflexion sur la réforme comme chantier permanent

Depuis près de trente ans, la défense de la France connaît un double mouvement qui l'affecte en profondeur. Les fondements sur lesquels elle reposait depuis le début des années soixante ont été revus. L'outil militaire qui en était la traduction a été restructuré. Avec, en toile de fond, la question du rôle de notre pays comme puissance militaire et maritime, dans le nouveau contexte européen, interallié et international, et des efforts qu'il est prêt à consentir.

Jusqu'aux années quatre-vingt dix, l'environnement international était marqué par la Guerre froide. Le modèle de défense était assez stable. Il reposait, en même temps, sur une priorité politique, une traduction budgétaire, et un consensus public sur les questions de défense. Trois piliers fortement articulés composaient notre système de défense : l'indépendance nationale, la dissuasion, la conscription. Ont suivi plus de vingt-cinq ans de contradictions au moins apparentes (l'Europe de la défense, l'Alliance atlantique, la dissuasion), de programmations militaires jamais respectées, de contractions budgétaires et d'effectifs en tendance longue. Dans un contexte d'interventions extérieures en nombre croissant. De la défense des frontières à la défense sans frontières<sup>1</sup>.

Deux grands moments se dégagent depuis les années 1990, de part et d'autre du 11 septembre 2001 et du début du XXI<sup>ème</sup> siècle. De 1989 aux années 2000, c'est l'immédiat après-guerre froide et ses enjeux : parer à la déstabilisation de l'Europe, faire l'Europe de la défense sans défaire l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), intervenir à l'extérieur de nos frontières, dans le Golfe et en Europe. Depuis, c'est la lutte contre le terrorisme, les dangers de la prolifération, les interventions plus lourdes encore, dans des coalitions de circonstance ou non, comme en Afghanistan, en Libye, au Proche et au Moyen Orient, dans une continuité mais aussi une montée en puissance qui s'appuie également sur nos forces « pré-positionnées ».

<sup>1</sup> Tristan Lecoq « France : de la défense des frontières à la défense sans frontières » in *Questions internationales* numéro 79-80, « Le réveil des frontières » Paris, La documentation française mai-août 2016.

La crise des fondements<sup>2</sup> vient de la disparition ou de la dissipation de l'ennemi aux frontières, d'une mondialisation qui touche les Français plus que d'autres, parce qu'elle est marquée par le double recul, de l'Etat au sein de la sphère intérieure, et celui des relations entre Etats dans la sphère extérieure, et par le rôle singulier d'une puissance américaine encore incomparable, mais dont le centre de gravité des interventions s'éloigne de l'Europe.

Avec trois évolutions essentielles pour notre défense. La première fait passer le système de la défense nationale à la défense, du *Livre blanc* de 1972 à celui de 1994, puis de la défense à la défense et à la sécurité nationale, de celui de 1994 à celui de 2008<sup>3</sup>. La rédaction d'un *Livre blanc* qui porte également sur la défense et la sécurité nationale est décidée moins de quatre ans après, dès le lendemain des élections présidentielles de mai 2012<sup>4</sup>.

Un nouveau *Livre blanc* est mis en chantier à l'été 2017, publié en peu de temps sous la forme d'une « Revue stratégique »<sup>5</sup> et un projet de loi de programmation militaire pour les années 2019-2025 (LPM) est voté par le Parlement et publié au Journal officiel le 13 juillet 2018. Vingt-deux ans séparent les deux premiers *Livres blancs*, puis quatorze ans entre 1994 et 2008, cinq ans entre 2008 et 2013, moins de quatre ans entre le dernier *Livre blanc* et cette *Revue stratégique* qui n'en est pas un.

C'est dans ce cadre et au cours de cette accélération que la France est conduite de l'indépendance nationale à l'autonomie stratégique, c'est-à-dire à l'interdépendance des systèmes d'alliances ou des coalitions qui en seraient issues, puis que notre défense voit la projection extérieure l'emporter, avec des phases de palier, sur la protection

<sup>2</sup> Lucien Poirier *La crise des fondements* Paris, Economica 1994.

<sup>3</sup> *Livre blanc sur la défense nationale* Paris, CEDOCAR 1972 (tome 1) et 1973 (tome 2), *Livre blanc sur la défense* Paris, La documentation française, 1994, *Défense et sécurité nationale. Le livre blanc* Paris, Odile Jacob/La documentation française, 2008.

<sup>4</sup> « Pour préparer l'avenir, les travaux du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, engagés cet été, seront achevés à la fin de l'année, ouvrant la voie à une nouvelle loi de programmation militaire qui sera soumise au Parlement en 2013. » Communiqué du Conseil des ministres du 22 août 2012 (site du Premier ministre). Le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* est remis au Président de la République le 29 avril 2013, au terme de travaux réalisés dans un contexte difficile lié aux conditions de son écriture, aux contraintes budgétaires et aux opérations de l'armée française au Mali. La loi de programmation militaire pour les années 2015-2019 qui en est la traduction est ensuite votée par le Parlement.

<sup>5</sup> *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017*, Paris, DICOd, bureau des éditions, octobre 2017.

du territoire, avec des tensions entre intérêts vitaux, intérêts stratégiques et intérêts de puissance et enfin la résolution des contradictions apparentes entre les impératifs de défense et de sécurité nationale, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières avec une nécessité renforcée de protection sur le territoire.

Il est inutile de se cacher derrière les mots : notre défense est à la fois en réforme permanente et en chantier permanent. La force qui la pousse au changement provient, souvent, non pas de décisions nationales, mais de l'accélération du rythme et de l'évolution des enjeux extérieurs. Il est bien évident, enfin, que la crise économique, financière et budgétaire qui a frappé l'Europe à compter de 2008 a joué dans ces domaines un rôle essentiel et amplifié une tendance au resserrement des crédits militaires, à la mesure de l'état des finances publiques et des contraintes liées aux dépenses militaires, en France et chez nos alliés. La reprise de la croissance, la stabilité économique et financière, une forme de continuité des politiques publiques en matière de défense et de sécurité nationale composent, en 2018, un contexte national différent. Mais c'est un contexte international à la fois économique, financier, et politique, incertain et troublé, qui pourrait remettre en cause cette évolution de court terme.

Nos priorités militaires font, dès lors, l'objet d'un recalage permanent : vingt-deux ans entre le *Livre blanc* de 1972 et celui de 1994, quatorze ans entre ce dernier et le dernier, un peu plus de quatre ans entre le *Livre blanc* de 2008 et celui de 2013, moins encore si l'on compte l'importance du travail d'actualisation rendu public en novembre 2011<sup>6</sup>. Quatre ans entre 2013 et 2017. C'est la réforme, intellectuelle et militaire, comme chantier permanent. L'accélération du tempo est plus significative. Au-delà de la réforme comme politique gouvernementale, elle tend à suggérer une perte de contrôle ou du moins une disparition de la vision politique de long terme, en particulier sur la politique étrangère. La politique extérieure est enfin de plus en plus conditionnée par la politique intérieure.

De ces quelque vingt-cinq ans de réformes, quelques grands traits émergent : une nouvelle organisation de la défense, un nouvel outil militaire, un nouveau champ d'interventions extérieures<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Le document d'actualisation du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* est consultable sur le site du ministère des Armées.

<sup>7</sup> Les développements qui suivent s'appuient sur une lecture attentive de l'ouvrage de référence de Louis Gautier *La défense de la France après la Guerre froide. Politique militaire et forces armées depuis 1989* Paris, PUF 2009.

# 1

## Une nouvelle organisation de la défense : le resserrement politique et le recalage des priorités

Les institutions de la V<sup>ème</sup> République sont marquées par une ligne directrice très claire, qu'on peut résumer en trois phrases : subordination du militaire au politique, très cadrée sous le général de Gaulle, à la fois différente et semblable aujourd'hui ; primauté de l'exécutif, avec une compétence et des initiatives croissantes du Parlement ; prééminence du Chef de l'Etat en matière de défense et de sécurité nationale. Avec deux contraintes nouvelles : le contrôle du Parlement sur l'exécutif en politique intérieure, et l'engagement dans des forces coalisées en politique extérieure.

### Les institutions et la défense : un resserrement administratif et politique

Chef de l'Etat et chef des Armées, le Président de la République est à ce titre autorité opérationnelle du Chef d'état-major des Armées. Il l'est aussi, depuis 2007, des services de renseignement, dans le cadre d'un « resserrement » administratif et politique de long terme (2002-2018) marqué par une forte accélération de moyen terme (2007-2012) et une tension croissante de court terme (2012-2018), véritable marque des dernières années. Le Président de la République est en effet, depuis 2002, la clef de voûte non seulement de la défense, mais aussi de la sécurité intérieure et de la sécurité extérieure du pays. Dès l'été 2002 sont mises en chantier trois lois de programmation, pour la défense, la sécurité intérieure, la justice. Un Conseil de sécurité intérieure, pendant du Conseil de défense et présidé comme ce dernier par le Chef de l'Etat, est institué. Le renseignement, premier front de la lutte contre les terroristes et priorité du *Livre blanc* de 2008 réaffirmée avec force et constance depuis, fait l'objet d'efforts budgétaires, de concentrations administratives, de coordination au plus haut niveau de l'Etat.

De 2007 à 2012, l'accent est ainsi mis sur la sécurité nationale. Un coordinateur national du renseignement (CNR) est nommé à l'Elysée. L'autorité opérationnelle du Chef de l'Etat est assumée et assurée « rênes courtes ». Le tempo s'accélère à partir de 2010 : un seul Conseil de défense et de sécurité nationale, la réforme des Armées à marche forcée, l'importance croissante des opérations extérieures. Le terrorisme n'est plus seulement arrière-plan ou toile de fond, mais devient une menace permanente, à l'extérieur et à l'intérieur de nos frontières, comme le montrent les crises

terroristes de l'année 2015<sup>8</sup>. C'est cette menace majeure, sur notre sol et à l'extérieur de nos frontières, qui gouverne l'évolution de l'organisation de la défense et de la sécurité nationale. Le coordinateur national du renseignement ajoute ainsi à sa titulature « et de la lutte anti-terroriste » en 2017.

Même si le monde « politique » et le monde « militaire » demeurent tels qu'ils sont, fondés sur des cultures différentes, s'exprimant de façon différente, ne s'inscrivant pas dans un seul et même paysage, le travail en commun dans la gestion des crises, les responsabilités partagées dans les opérations extérieures, la gestion administrative, budgétaire, opérationnelle des questions de défense ont à la fois rapproché les deux mondes et normalisé leurs relations. L'évolution du cadre et du contexte de la défense a conduit cependant à une réappréciation du rôle des militaires dans son organisation générale.

Jusqu'en 1990, c'était la garde au Rhin étendue jusqu'à la frontière orientale de la République fédérale, et la protection du territoire national. Mission essentielle pour l'Armée de Terre, dont l'organisation reflétait l'identification à un territoire (divisions militaires du territoire, défense opérationnelle du territoire...). Protéger le territoire national, ce que nos armées n'avaient pas fait en 1940, avec la double assurance de la force de frappe et de l'OTAN.

Dans les années 1990-2000, l'accent est mis sur la projection : le Golfe, les Balkans, l'Afrique. Avec une double incertitude, sur la dissuasion et sur la conscription, dont le *Livre blanc* de 1994, rédigé pendant la cohabitation (1993-1995), est le témoin et un « nouvel équilibre » entre la dissuasion et l'action la formule retenue, après des heures de travail rédactionnel entre les parties concernées et des allers-retours nombreux au sein de l'exécutif.

Un troisième temps voit une nouvelle répartition entre la dissuasion, la projection et la protection, et l'accent est mis sur une mission à la fois militaire et non-militaire, comme l'est la fonction « anticipation » qui couvre, entre autres, le domaine du renseignement, avec un adossement fort aux domaines des systèmes d'information et du spatial.

---

<sup>8</sup> Tristan Lecoq « Les formes et la pratique du renseignement en France depuis les années 1990. Structures, acteurs, enjeux » in *Annuaire français de relations internationales* 2016 volume XVII Paris, La documentation française/Université Panthéon-Assas Centre Thucydide, juillet 2016

Une lecture de cette évolution permet de comprendre comment les missions de nos forces armées s'intègrent à la manœuvre générale de sécurité intérieure et extérieure, dans le contexte d'une transformation en profondeur non de nos alliances, mais du cadre militaire de leur exercice, comme le montre ce qu'il advient des relations transatlantiques et de leur bras armé, l'OTAN, qui demeure la clef de voûte de la défense des Européens en Europe, faute d'une défense européenne par les Européens eux-mêmes.

Dans le contexte, aussi et surtout, où le terrorisme, sous toutes ses formes, à l'extérieur du territoire national ou sur notre sol, devient une menace permanente, et non plus seulement un arrière-plan des questions sécuritaires. Paradoxalement cette menace, qui est à l'origine d'une nouvelle mobilisation, n'est pas la plus importante contre la Nation : ni ses intérêts vitaux ni sa capacité de résilience ne sont, aujourd'hui, mis en danger. Plusieurs Etats qui ont fait face au terrorisme ont su composer avec elle et continuer d'exister. Si on exclut la menace sur la cohésion nationale, dont la fragilité ne dépend pas en premier lieu du terrorisme, celui-ci pèse plus sur le gouvernement et sur l'opinion publique que sur la Nation.

On voit bien, dans ces conditions, comment notre pays a pu passer de la défense nationale (1972) à la défense (1994), puis de la défense à la défense et la sécurité nationale (2008, 2013, 2017). Les vingt-cinq dernières années de cette évolution de long terme s'inscrivent dans l'histoire de l'après Guerre froide et se distinguent cependant dans l'émergence d'une organisation nouvelle de la défense nationale. Suite à la réforme des Armées, là où les militaires étaient les seuls en 1972, ils sont les premiers en 1994 et les uns parmi d'autres, en 2008 comme en 2013, en 2013 comme en 2018. De la distinction à l'indistinction. Du ministère de la défense au ministère des Armées. Avec la réforme des armées comme chantier permanent.

## **La réforme des armées : un chantier permanent**

D'un premier cycle de dix ans (1990-années 2000), on retiendra trois caractéristiques : une prudence politique, stratégique et militaire des premières années ; deux cohabitations (1993-1995, puis 1997-2002) qui couvrent plus de la moitié de la période considérée ; la mise en route d'un chantier qui se poursuit dans les dix ans qui suivent, jusqu'à nos jours.

La période 1990-1995 est essentielle : guerre du Golfe, implosion de l'URSS, guerre dans les Balkans. Les réformes y sont conduites sous une triple pression : tirer les leçons de la guerre du Golfe, résister aux « dividendes de la paix », construire un nouveau système de sécurité en Europe, dans le cadre des institutions et des alliances existantes. Avec un consensus sur la dissuasion, la conscription, l'Alliance atlantique. De ces années, le « moment Joxe » se distingue par le caractère volontaire des mesures prises (renseignement, capacités, réorganisation) dans un cadre marqué par l'incertitude du contexte international, la nécessité de l'évolution des alliances, le poids des décisions sans visibilité<sup>9</sup>.

L'état des lieux en 1995 : la dissuasion maintenue sous condition de « stricte suffisance », les progrès de la défense de l'Europe et la croissance des opérations extérieures, une armée « mixte » et une réforme militaire inachevée. Le témoin de ces années : le *Livre blanc* de 1994, produit d'hybridation de l'immédiat après-guerre froide et de la cohabitation. Une nouvelle phase s'ouvre en 1995, à la suite des élections présidentielles. Elle commence avec la reprise des essais nucléaires, se poursuit avec la suspension du service national, s'affirme avec la participation au comité militaire de l'OTAN. Un nouveau modèle d'armée est défini.

Mais les essais sont un échec diplomatique, les priorités peu claires entre l'Europe de la défense et l'OTAN, et c'est un gouvernement de cohabitation qui accomplit la professionnalisation.

En 2002, le bilan est contrasté. La professionnalisation est achevée mais à coûts croissants, et au prix d'un vide dans les relations entre la défense et la société. Le rôle de premier plan de nos armées dans la maîtrise des conflits est incontestable : ainsi en Bosnie et au Kosovo, mais la chaîne opérationnelle est désormais interalliée. L'industrie de défense, consolidée, est soumise aux aléas de textes législatifs (programmation, budgets) jamais respectés.

Les années 2002-2007 connaissent une tension budgétaire permanente dont l'incapacité à maîtriser le format des Armées est à la fois un révélateur et une traduction, malgré les efforts du ministre des Finances d'alors qui, en bonne connaissance des affaires de défense, s'efforce entre 2004 et 2007 à la fois de redresser les comptes publics et de préserver les crédits militaires.

---

<sup>9</sup> *Un nouveau débat stratégique. Actes du colloque de Paris. 29-30 septembre 1<sup>er</sup> octobre 1992 Paris, La documentation française, 1993 et Emmanuel Garaud, Le « moment Joxe » 1991-1993, mémoire de master 2 sous la direction d'Olivier Forcade et Tristan Lecoq, Université de Paris Sorbonne, Juin 2010.*

Les années 2007-2012 sont celles de la transition de la défense à la défense et la sécurité nationale. La réintégration complète dans l'OTAN est achevée en novembre 2007 et consacrée le 3 avril 2009. La centralité de la dissuasion est affirmée dans le *Livre blanc* de 2008. Les interventions extérieures prennent une importance croissante (Afghanistan). Un troisième cycle de réformes, en vingt ans, est engagé : de l'armée mixte au sein même des unités (1992) à l'armée professionnelle pour tous (1997), au nouveau format d'armée « 2015 » (2008), avec la contraction des formats comme ligne de plus grande pente. La réforme des Armées connaît une accélération qui s'apparente à une marche forcée depuis 2009 et la constitution des « bases de défense ».

Pour apporter sa contribution de premier de la classe à la modernisation de l'Etat, le ministère de la défense a dans le même temps supprimé 17% des emplois, restructuré les fonctions de gestion, rationalisé la carte des implantations. L'essentiel est là : les opérations extérieures ont été assurées, au prix de contreparties humaines et budgétaires. La pause dans la déflation annoncée en 2016 est une donnée de peu d'années. D'après le Gouvernement, la loi de programmation pour 2019-2025 entend stabiliser, puis mettre un terme à une lente érosion des moyens militaires, humains et matériels et indique l'objectif d'un effort de défense à 2% du produit intérieur brut (PIB) à l'horizon 2025, conformément aux engagements du Chef de l'Etat et à ceux que la France a acceptés, dans le cadre de l'Alliance atlantique et de son bras armé, l'OTAN.

L'évolution de la dissuasion est également un bon marqueur de ce chantier permanent.

### **L'évolution de la dissuasion : une « ardente obligation »**

C'est la clef de voûte de notre défense depuis les années soixante. Si à trente ans de paix armée ont succédé vingt-cinq ans d'interrogations de moins en moins feutrées, dans le même temps la France demeure l'une des principales puissances nucléaires, avec un socle politique, stratégique, capacitaire de plus d'un demi-siècle. Du *Livre blanc* de 1972 à ceux de 2008 et de 2013 et à la *Revue stratégique* de 2017, ce sont en effet des « inflexions doctrinales » et non une remise en cause d'une stratégie dissuasive à la fois inscrite dans la durée et ductile au changement.

L'acceptation d'une forme de discipline internationale et les « redimensionnements » successifs de l'outil militaire de dissuasion n'y ont rien changé, même si les crédits affectés au nucléaire ont été divisés par deux entre 1991 et 1998, et que leur part dans le budget d'équipement, de 50% en 1960, est passé dans le même temps de 30 à 20%.

C'est, là aussi, le contexte international qui rend moins évident l'avantage de la « posture » nucléaire singulière de la France. L'arme nucléaire paraît inopérante contre le terrorisme, voire contre les États qui le soutiennent : les Livres blancs de 2008 et de 2013 affichent ainsi une version orthodoxe des intérêts vitaux. Le nucléaire ne dissuade que le nucléaire. L'arme nucléaire est une arme de souveraineté. Comment dès lors imaginer, ou réussir, une dissuasion « concertée » ? C'est toute la difficulté qui va des conversations franco-britanniques de 1994 - 1995 aux accords de *Lancaster House* de 2010.

Il n'empêche : la possession de la force nucléaire, outil politique ultime, dernière des armes aux mains du premier des Français, représente une assurance nationale, conforte un statut de puissance singulière, joue aussi et enfin un rôle dans le traitement des crises.

Les débuts de la V<sup>ème</sup> République avaient été marqués, sous l'autorité du général de Gaulle, par une refonte sans précédent de la défense nationale concentrée sur huit ans, de 1958 à 1966, articulant indépendance nationale et dissuasion nucléaire, souveraineté nationale et défense du territoire. Les questions militaires sont aujourd'hui et depuis la fin de la Guerre froide à la fois moins l'objet de débats politiques et moins débattues dans l'opinion publique. En témoigne le peu de place fait à ces sujets dans les dernières campagnes pour l'élection du Président de la République, en 2012 comme en 2017<sup>10</sup>. Mais ce théâtre d'ombres masque une réalité singulière.

Si l'organisation générale de la défense nationale est marquée par un resserrement politique de long terme qui n'est pas en rupture avec nos institutions, ce sont en effet les caractéristiques d'une défense moins visible, plus relative, intégrée dans l'idée de manœuvre générale de la défense et de la sécurité nationale qui dominent ou plutôt

---

<sup>10</sup> « La défense et la sécurité dans les programmes présidentiels » étude réalisée par les étudiants des masters « Armées, défense et sécurité » de l'Université Paris Sorbonne et « Relations internationales » (Paris II/Paris Sorbonne) sous la direction de Tristan Lecoq, Paris, Les Cahiers de la Revue Défense nationale, avril 2017.

se révèlent, de 1990 à nos jours<sup>11</sup>. Si la menace terroriste est réelle, l'entendement de ce concept de « défense et sécurité nationale » est quelquefois à la mesure de son extension<sup>12</sup>.

Les dix ans qui suivent la Guerre froide conduisent à un changement fondamental de notre « posture » de défense, avec un outil militaire cependant conçu, dimensionné, organisé pendant et pour la Guerre froide. Les dix ans de l'après après-Guerre froide obligent donc à lancer de nouveaux programmes, à acheter de nouveaux équipements, à mettre en place une nouvelle organisation. Mais les tendances lourdes, la contrainte immédiate, le cadre des alliances et des interventions en pleine évolution, auxquels s'additionnent les difficultés budgétaires, aboutissent le plus souvent jusqu'à une date très récente à des allongements de programmes et à des réductions homothétiques de crédits plutôt qu'à des choix capacitaires.

## 2

### La constitution inachevée d'un nouvel outil militaire

La professionnalisation est sans conteste le changement le plus important et le plus visible que connaît l'outil militaire de notre pays depuis la fin de la Guerre froide. Rupture au plan militaire, par rapport à un modèle d'armée nombreuse à base d'appelés, c'est aussi une rupture par rapport à la conscription républicaine qui existe depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Il ne faudrait pas, pour autant, oublier qu'il s'agit d'un mouvement déjà amorcé, d'une évolution générale en Europe, d'une conséquence aussi d'une évolution de la démographie. Le passage à une armée de métier s'effectue d'ailleurs par étapes : une armée mixte entre 1991 et 1997, une armée de métier à partir de 1997, la contraction des effectifs d'engagés depuis cette date.

Une réduction budgétaire de long terme, avec quelques rémissions, et un maintien problématique des capacités industrielles françaises de défense, dans un ensemble européen de l'armement dont l'émergence est longue et incertaine

<sup>11</sup> L'intégration de la Gendarmerie nationale au ministère de l'Intérieur en janvier 2010, avec armes et budget, s'inscrit dans ce contexte.

<sup>12</sup> Tristan Lecoq « Gouverner par gros temps. L'organisation de la défense nationale depuis l'après-guerre froide » in *Penser le système international (XIX<sup>ème</sup> - XXI<sup>ème</sup> siècle)* Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne, avril 2013

représentent la deuxième tendance longue de ces vingt-cinq ans. Enfin, l'outil militaire qui en est la traduction voit la métamorphose des missions de l'Armée de terre, le renouvellement des missions de l'Armée de l'Air, la multiplication des missions de la Marine nationale.

## **Vers l'armée de métier : la décision et l'exécution**

La conscription était l'un des piliers de la défense nationale sous la V<sup>ème</sup> République. Cependant, dès les années qui suivent la chute du mur de Berlin, avec la disparition d'une menace majeure, massive, militaire à l'Est, avec les conséquences de la décision gouvernementale de ne pas envoyer d'appelés lors de la guerre du Golfe, le 16 janvier 1991, avec l'émergence d'une armée « à deux vitesses » et l'inégalité croissante du service national, une évolution du service militaire était inéluctable.

Le compromis d'une armée mixte « à conscription sélective », de 1990 à 1995, appuyé sur les développements argumentés du *Livre blanc* de 1994, aurait pu répondre aux besoins des Armées comme à la revitalisation de la relation entre la France et celles-ci. Les élections de 1995 en décidèrent autrement. La suspension du service national fut annoncée par le Président en 1996, un débat national organisé ensuite, la loi du 28 octobre 1997 votée par le Parlement, toutes tendances confondues.

De 1997 à nos jours, le format des armées désormais professionnelles a connu une constante réduction, avec en ligne de mire deux objectifs : renforcer les unités engagées dans les opérations extérieures et élever le niveau général d'encadrement des armées. Du nombre à l'excellence. Près d'un demi-million de militaires, appelés compris, en 1990, 330 000 en 2000, 235 000 en 2010, 205 000 en 2016, 207 000 aujourd'hui<sup>13</sup>. Après les quelque 60 000 suppressions d'effectifs entre 2005 et 2015, la LPM 2019 - 2025 inscrit 6 000 créations de postes qui devraient porter les effectifs des armées à 213 000 hommes. Il est vrai cependant que ces postes concernent la protection des systèmes d'information, le renseignement, le soutien à l'exportation. Les Armées ont aussi besoin de soldats sur les terrains de leurs opérations, à l'extérieur et à l'intérieur du territoire.

<sup>13</sup> Tableau des effectifs du ministère de la défense (1990 - 2018) en annexe 1

Les Armées d'aujourd'hui ne ressemblent pas à celles de 1990. Encadrement renforcé<sup>14</sup>. Augmentation du nombre d'engagés. Création du service militaire volontaire en 2015 et de la Garde nationale en 2016. Féminisation<sup>15</sup> et croissance relative du nombre des civils. Intégration de jeunes issus de l'immigration. Banalisation et effacement du versant militaire de la société française, en même temps qu'isolement relatif du « monde » militaire, sans attention suffisante portée à ce qu'on appelle encore les relations « Armées Nation », qui deviennent de plus en plus un contrat entre la société et la défense, dans le cadre général de la sécurité nationale.

La réduction du format des Armées (54 000 personnels, civils et militaires, de 2008 à 2015) est une décision essentielle, mais elle supposait de déboucher sur une cohérence entre des capacités réajustées, des effectifs réduits et des matériels renouvelés.

Si cette réduction a permis d'étaler dans le temps les dépenses, elle n'a pas conduit à un réel gain financier. D'une manière générale, la réduction des effectifs s'est accompagnée d'une augmentation de la masse salariale. D'autre part et en même temps, cette réduction a été réalisée parallèlement à un accroissement de l'engagement opérationnel des armées durant cette période : Afghanistan, Libye, Mali, Centrafrique, Côte d'Ivoire... C'est la question de l'adéquation difficile de missions redéfinies en permanence et de moyens en diminution constante.

L'objectif réalisé pour partie d'une nouvelle réduction de 24 000 personnels de la défense, civils et militaires, dans la durée de la programmation en cours (2015-2019)<sup>16</sup>, même en tenant compte de la pause décidée par le chef de l'Etat à la suite de la crise terroriste de janvier 2015, s'inscrit dans une tendance longue et qu'il sera difficile d'inverser : recrutement, formation, fidélisation sont aussi des variables de long terme. Le ministère des Armées est un vaisseau de haut bord qui ne se manœuvre pas si facilement. Alors que la décrue a été stoppée, et l'inflexion confirmée, les effets des mesures prises pour permettre la déflation sont encore sensibles : s'il faut environ cinq ans pour réduire la voilure d'une armée, il lui faut environ quinze à vingt ans pour se reconstruire et permettre aux cadres d'être formés mais aussi d'atteindre les niveaux de responsabilités. C'est ainsi qu'il manque aujourd'hui un grand nombre d'officiers supérieurs

<sup>14</sup> 15,8% d'officiers et 44,9% de sous-officiers en 1916

<sup>15</sup> Le taux de féminisation est de 20,4% en 2016 (15,3% pour le personnel militaire et 37,9% pour le personnel civil).

<sup>16</sup> Non compris le solde des réductions déjà prévues et en cours, c'est-à-dire 10 000 personnels. Le total serait ainsi de 34 000 sur la période 2014-2019.

pour pourvoir les postes en états-majors centraux, en particulier d'officiers brevetés, pour ne pas évoquer les postes dans les états-majors et organismes interalliés.

## **Les difficultés budgétaires et l' « économie de défense » : la contrainte et le cadre**

Le quatrième poste du budget de l'Etat, après la dette, l'éducation et les retraites. Des crédits qui vont au-delà du seul domaine militaire, que la logique de la LOLF<sup>17</sup> permet bien d'identifier : la défense résume à elle seule les deux-tiers des sommes affectées à la sécurité nationale, assume une part décisive des missions de service public, est un moteur de l'investissement public et de la recherche : plus de 4 000 entreprises travaillent pour l'industrie de défense, soit 165 000 emplois directs dans l'armement et 15 milliards de chiffre d'affaires. En 2017, le ministère des Armées consacre 730 millions d'euros à la recherche et au développement. Tous secteurs d'intervention confondus elle est, après l'Education nationale, le premier recruteur de la Nation.

La défense avait été une priorité budgétaire de la V<sup>ème</sup> République à ses débuts. La fin de la Guerre froide a connu une réduction de l'effort de défense, certes relative par rapport à nos voisins européens, mais bien réelle. Si le débat sur les « dividendes de la paix » des années 1990 n'avait pas réussi à s'imposer en France, si la réduction française des crédits militaires avait été moindre, plus tardive, plus progressive qu'ailleurs, la France se situe désormais en-dessous de la moyenne de l'OTAN, qui reflète et suit les efforts militaires des Etats-Unis, lesquels en constituent la plus forte part et vont croissants depuis 2017. Par rapport à la richesse nationale, la France n'est qu'à la 6<sup>ème</sup> place sur les 27 pays membres de l'OTAN<sup>18</sup>.

Notre pays consacrait 2,5% du produit intérieur brut (PIB), hors pensions, à sa défense en 1995, 2% en 2000, 1,7% en 2012. La décroissance s'accroît nettement à partir de 2008. Elle est aujourd'hui de 1,8 %. Les projections du *Livre blanc* de 2013 permettaient d'avancer l'hypothèse que cet effort devait maintenir le niveau et les missions des Armées à moyen terme. Les débats de l'élection présidentielle de 2017 ont porté sur la « barre » des 2%, affichée par les partis de gouvernement, à commencer par le mouvement de l'actuel Chef des Armées, le Président Emmanuel Macron.

---

<sup>17</sup> La loi organique relative aux lois de finances du 1<sup>er</sup> août 2001 regroupe les dépenses de l'Etat en missions, plus larges que les définitions strictement ministérielles, à partir des choix de politique publique du Gouvernement.

<sup>18</sup> Evolution des dépenses militaires des principaux pays de l'OTAN (1990 - 2018) en annexe 2

Après une période d'érosion relative, la part de la mission « Défense » dans le PIB est remontée à 1,77 % en 2017 et 1,82 en 2018. La LPM pour 2019-2025 entend concrétiser l'engagement de porter l'effort national de défense à 2 % de la richesse nationale, soit environ 50 Md€ à périmètre constant et hors pensions, d'ici 2025.

La part de la défense dans le budget général de l'Etat, en moyenne de 15 % entre 1996 et 2006, chute à 10,3 % en 2008. Elle demeure à 10,4 % en 2010. Dans un contexte d'augmentation forte des dépenses publiques depuis 2008, le montant des crédits budgétaires en milliards d'euros est, en 2010, à son plus bas niveau depuis 2006 avant de connaître une remontée et une stabilisation autour de 13,5 % de 2013 à 2017 (pensions comprises)<sup>19</sup>. L'intention affichée par le *Livre blanc* de 2013 de « stabilisation » des crédits militaires, en euros constants, pouvait s'expliquer par un contexte budgétaire très fortement dégradé. Cependant, pour faire face à la menace terroriste, à un contexte international instable, aux engagements extérieurs croissants de nos armées les dépenses de défense ont sensiblement augmenté depuis 2016 et l'intention du Gouvernement est bien de poursuivre cette croissance dans les années à venir, constituant un effort inédit depuis la fin de la Guerre froide, en incluant dans le budget de la défense les charges des opérations extérieures, élément qui pèsera sur l'exécution du budget des Armées dès 2018, malgré la hausse annoncée lors des arbitrages budgétaires de l'été 2018 de 7% du budget en 2019.

De 1990 à 1997, les budgets militaires ont été déprogrammés. Les crédits affichés ont pu ne jamais être affectés. Le modèle d'armée, incertain et jamais atteint. Les crédits militaires deviennent, dans le même temps, un élément de régulation de la dépense publique et la variable d'ajustement du budget de l'Etat. Les années 1997-2002, celles de la professionnalisation, ont été encadrées par une loi de programmation nouvelle, mais les annuités de celle-ci revues dès 1998. Cinq ans de programmation ont abouti à une insuffisance de crédits d'équipements de 13 milliards d'euros, soit l'équivalent d'une année de programmation.

De 2002 à 2008, la hausse des dépenses de fonctionnement liées à la professionnalisation a conduit à une insuffisance de crédits d'équipement telle, que les besoins financiers pour la période 2009-2012 ont été très supérieurs à ce que l'état des finances publiques pouvait supporter<sup>20</sup>. Les années 2013-2014, celles de la préparation d'une programmation nouvelle, ont été plus difficiles encore. La loi de programmation militaire 2015-2019 s'inscrit dans ce contexte.

---

<sup>19</sup> Evolution de la part de la défense dans le budget de l'Etat (1990 - 2018) en annexe 3

<sup>20</sup> Tableaux budgétaires (part des dépenses d'investissement dans le budget total de la défense) en annexe 3

C'est dans ce cadre que doit se lire l'histoire au présent de la base industrielle de notre effort de défense. La politique de défense de la V<sup>ème</sup> République est en effet et dès ses origines, une politique de l'armement. En 1990, la France est ainsi, depuis plus de vingt ans, un acteur international connu et reconnu dans ce domaine. Depuis cette date et jusqu'à un passé récent, la baisse des crédits militaires en Europe, l'arrivée de concurrents nouveaux et extra-européens, l'affaiblissement du tissu industriel français sont des éléments d'arrière-plan permanent des réformes en cours. On constate cependant depuis 2015 une dynamique globale de réévaluation à la hausse des budgets de défense dans le monde en général, en Asie et aux Etats-Unis depuis 2016 et en Europe à un bien moindre niveau.

L'industrie de défense est un atout stratégique essentiel, qui conserve un poids important et ne bénéficie cependant pas d'un effort de recherche à la mesure des enjeux, si l'on excepte l'espace et l'aéronautique. Mais la concurrence est très forte dans l'aérospatial, ce qui rend encore plus remarquables les réussites du Rafale à l'exportation, le secteur spatial militaire est encore faible, le secteur naval militaire encore national, en dépit des efforts de DCNS puis de *Naval Group*<sup>21</sup>, et le secteur de l'armement terrestre morcelé. La loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit de faire passer de 730 millions à un milliard d'euros par an le budget de recherche et développement.

Si en 1990 l'industrie de défense comptait entre 250 000 et 300 000 salariés, elle n'en compte plus que 165 000 aujourd'hui mais plus largement, le secteur de la défense concerne 450 000 emplois directs et indirects. Si en Europe, ce sont 25 à 30% de la base industrielle et technologique qui ressortissent au domaine militaire ou « dual », les coopérations européennes n'ont connu qu'une progression très limitée : on compte autant de projets en coopération entre 1990 et 2010 qu'on en comptait entre 1960 et 1990.

Pire pour les industriels de l'armement, le financement de la défense semble peu ou mal assuré. Changement des objectifs, engagements financiers non tenus, incertitudes et contraintes. Programmation trop ambitieuse et objectifs différés. Réduction du format étalée dans le temps et sous-évaluée. Pas de hiérarchie des priorités dans les équipements militaires, dont la part dans le budget de la défense passe de 35 % en 2004 à 28 % en 2008, et de 24,5 % en 2016 à 22,8 % en 2018<sup>22</sup>. Sur le plan des équipements, la perte capacitaire qui résulte de ces décisions n'a pas été compensée par des économies substantielles.

---

<sup>21</sup> Entreprise créée en mars 2007 à partir de la Direction des constructions navales (DCN) et du groupe Thalès pour devenir l'acteur majeur de la construction navale et de l'armement naval français, aujourd'hui *Naval Group*.

<sup>22</sup> Tableaux budgétaires en annexe 3

Ainsi en est-il par exemple du programme des frégates multi-missions (FREMM). Il n'a permis d'économiser au mieux que 5% du budget initial, avec une réduction à 17, puis 11 et enfin à 8 bâtiments. Pour le prix de 17 frégates au prix de 2008, la Marine en aura 9 de moins, avec de surcroît des contraintes imposées non par l'utilisateur, mais par le constructeur. Le choix récent de la Marine de doubler les équipages pourrait encore amoindrir la réalité des économies<sup>23</sup>.

Le *Livre blanc* de 2013 envisageait une diminution de 40 % des crédits attribués aux programmes d'armement chaque année, par rapport aux prévisions de 2008<sup>24</sup>. Moins d'hélicoptères, moins d'avions de transport, moins de chars, moins de bateaux. Là aussi, la programmation à venir doit sinon inverser la tendance, du moins marquer un palier.

## Les forces armées : missions, formats, capacités

Au même moment dans les Armées, si une logique d'armée (Terre, Air, Mer) persiste, une logique de milieu (terrestre, aérien, maritime) s'estompe et une logique de commandement et de théâtre (interarmées, interallié, en coalition) s'affirme. L'Armée de Terre s'est métamorphosée. En nombre, d'abord : elle aura perdu 60% de ses effectifs de 1991 à 2015, en comptant les appelés. Autant qu'entre 1962 et 1992. Dans ses missions, ensuite. De la garde au Rhin aux opérations extérieures et à la guerre, de la protection à la projection.

De 1960 à 1990, l'Armée préparait la guerre sans la faire. De 1990 à 2001, l'Armée faisait la guerre sans le dire. De 2001 à nos jours, l'Armée de Terre répond à des objectifs plus nombreux, différents en intensité, plus lointains

<sup>23</sup> Le total des coûts généraux des programmes de notre flotte « de premier rang » se décline ainsi : 8 milliards d'euros pour 8 FREMM ; 2 milliards d'euros pour 2 frégates Horizon ; 4 milliards d'euros pour 5 frégates de taille intermédiaire. Soit un total de 14 milliards d'euros en trois décennies pour un objectif final de 15 navires de premier rang à l'horizon 2030. Pour donner un ordre de grandeur, 12,5 milliards d'euros auraient été suffisants pour les 17 FREMM initialement prévues (à 500 millions d'euros pièce, peu ou prou les conditions de 2008) et les 4 frégates Horizon de défense aérienne (1 milliard d'euros pièce). Il n'aurait alors pas été nécessaire de commander 5 frégates de taille intermédiaire « lourdement » équipées pour satisfaire un niveau de capacités plus ou moins équivalent de premier rang. La France aurait ainsi disposé de 21 frégates de premier rang pour une enveloppe inférieure à celle qui permettra d'en acquérir une quinzaine, dont 5 moins armées et à autonomie stratégique plus faible <http://www.ifrap.org/etat-et-collectivites/limmense-gachis-des-fregates-francaises>

<sup>24</sup> « Je veux sortir du déni de réalité et vous dire par exemple que les annuités d'investissements prévues par le modèle 2008 étaient irréalistes, parce que 40 % supérieures aux capacités de financement réelles » Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense, discours aux commandeurs de la défense, le lundi 29 avril 2013 à l'École militaire p. 4 - 5 (site du ministère de la défense)

et plus longs, dans des coalitions de circonstances, au sein des systèmes d'alliances dans lesquels nous sommes engagés. C'est une autre Armée, qui a entrepris un grand chantier sur la manière de conduire les opérations et vise à anticiper les évolutions technologiques : le programme Scorpion porte à la fois sur les nouveaux équipements mais également sur la doctrine. Organisée en brigades interarmes et spécialisées, avec un équipement en cours de modernisation (protection des forces, numérisation de l'espace de bataille, capacité aéromobile et frappe dans la profondeur), elle dispose d'un commandement opérationnel restructuré et d'un dispositif territorial resserré.

C'est l'Armée de l'Air qui a subi la plus forte réduction de ses moyens : 420 avions de combat en 1990, 320 en 2009, 260 en 2014, 232 en 2017. Les missions de l'Armée de l'Air ont été renouvelées, autour de la dissuasion : c'est une continuité ; de la protection : c'est une accélération ; de l'action extérieure : c'est un renouveau. Le retour des actions de « haute intensité » est effectivement un retour aux sources, « oubliées » depuis la fin de la guerre froide. Les opérations de « haute intensité », de la guerre du Golfe à la guerre en Libye et aux opérations au Proche et au Moyen Orient, ont illustré l'actualité militaire de l' « *Air Power* » et de l' « *Air Land Battle* » et la qualité des matériels.

Les missions de la Marine se sont démultipliées sinon en nombre, du moins en intensité : la dissuasion, l'action (prévention et projection, de forces et de puissance), la sécurité et la sauvegarde maritimes. De 80 bâtiments de combat en 1990, la Marine peut en aligner 74 en 2017, avec un renouvellement très important de ses navires, autour du groupe aéronaval et des forces de projection. Dans un contexte de « maritimisation du monde »<sup>25</sup>, où l'espace maritime devient depuis une vingtaine d'années un des territoires de la mondialisation, avec les enjeux et rapports de puissance que cela induit. Avec des capacités nouvelles, y compris dans un contexte difficile, comme celle de frapper en profondeur, à partir de la mer, avec des missiles de croisière navals. Avec des contraintes qui demeurent fortes sur les équipages, et d'importantes réformes encore à conduire.

Les Armées ont besoin d'un cap et de moyens en cohérence avec celui-ci. La France a une belle Armée, avec des hommes et des femmes d'une exceptionnelle qualité et d'une rare disponibilité. Ils servent et ils meurent pour elle.

---

<sup>25</sup> André Vigarié *La mer et la géostratégie des nations* Paris, Economica 1995, Tristan Lecoq *Enseigner la mer. Des espaces maritimes aux territoires de la mondialisation* Collection Trait d'union CNDP/CRDP de l'académie de Rennes, octobre 2013 (réédition en octobre 2016, sous la co-direction de Tristan Lecoq et Florence Smits) et Florence Smits et Tristan Lecoq « Les routes des fonds des mers. La colonne vertébrale de la mondialisation » in *Annuaire français de relations internationales* 2017 volume XVIII Paris, La documentation française/Université Panthéon-Assas Centre Thucydide, juillet 2017.

Mais l'outil militaire présente des fragilités et des lacunes capacitaires, qui pourraient remettre en cause la cohérence d'ensemble du système : disponibilité et adaptation des matériels, ravitaillement aérien, drones, capacité de suppression des défenses anti-aériennes<sup>26</sup>. Les 377 milliards d'euros prévus pour la période 2009 - 2019 n'ont pas été affectés en totalité aux forces armées, dans un contexte de crise économique et de disette des finances publiques, ni fait l'objet de choix drastiques, ailleurs dans l'Etat, au sein des Armées, entre Alliés. Inverser la tendance : c'est bien le sens des décisions prises dans le cadre de la programmation à venir pour les années 2019 - 2025.

Révision des formats, réduction des capacités, réorganisation des forces, adaptation des missions. Plus de vingt-cinq ans de travail, d'efforts, de résultats. Un chantier encore inachevé. Dans quel cadre d'emploi, pour la réalisation de quels objectifs, au sein de quelles coalitions et alliances ? Au cours des vingt-cinq dernières années, le niveau d'engagement des soldats en « opérations extérieures » s'établit à 12 600 en moyenne. Il faut d'ailleurs mieux parler d'« engagement à l'extérieur du territoire national ». En effet, ce chiffre prend en compte non seulement les opérations extérieures (opérations de guerre) mais également les forces pré-positionnées et les forces de souveraineté. Si on parle d'engagement opérationnel, le chiffre monte à 30 000 en mai 2018, dans la mesure où l'on ajoute les forces engagées dans la protection du territoire (permanence air et mer, «Sentinelle», ...) d'après l'Etat-major des Armées (EMA).

Cet engagement n'a jamais été inférieur à 10 000 soldats, au cours des dix dernières années. La question se pose avec une acuité croissante, un an après un quinquennat où le pouvoir politique s'est beaucoup servi de la force militaire (en Afghanistan, en Libye, en Côte d'Ivoire) et alors que le Chef de l'Etat de l'époque n'a pas hésité à lancer la France dans l'opération « Serval », au Mali, en janvier 2013. Selon l'actuel chef de l'État, « nous sommes entrés dans une ère de grande turbulence »<sup>27</sup>. Les armées françaises sont ainsi engagées simultanément sur différents théâtres d'opération, en particulier au Levant (opération Chammal) et dans la bande sahélo-saharienne (opération Barkhane). Parallèlement, elles participent à la réassurance sur le flanc est de l'Europe et aux mesure de défense et de protection du territoire national, tout en assurant la permanence et la sûreté de la dissuasion.

---

<sup>26</sup> Audition de l'amiral Edouard Guillaud, Chef d'état-major des Armées, devant la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, le 11 juillet 2012. Site de l'Assemblée nationale

<sup>27</sup> *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*, octobre 2017

Le réexamen de la fonction « protection » dans et des Armées, à la suite de la crise terroriste de janvier 2015 et de la mobilisation, sur le sol français, des soldats, marins et aviateurs de nos Armées s'effectue dans cette tension permanente et croissante.

## **3 L'Alliance, l'Europe, le Monde : la France comme puissance militaire et maritime**

Pour la France dans le cadre de ses alliances, c'est le retour de l'OTAN et le retour dans l'OTAN qui marquera les vingt-cinq dernières années.

### **Retour de l'OTAN, retour dans l'OTAN**

L'Alliance a été, de 1949 à 1989, la pièce centrale de la sécurité en Europe. Elle a constitué un puissant facteur d'unité pour les Européens. Elle a gagné la Guerre froide. Mission accomplie ! Depuis les années 1990, l'Alliance a clarifié son rôle, révisé son concept stratégique, transformé son organisation. C'est aujourd'hui une structure politique qui dispose d'un ensemble de capacités militaires pour remplir des missions différentes, dans un cadre d'intervention très large. L'essentiel y est maintenu, avec un Secrétaire général européen et un commandant-en-chef américain, depuis 1950 ... mais l'Alliance s'est engagée, la Guerre froide achevée, dans une marche en avant qui lui a permis de se rallier de nouveaux membres, de s'accorder de nouvelles missions, de se déployer dans un nouvel espace, avec de nouveaux moyens. Des capacités de projection (« *Nato Response Force* »), de transport maritime et aérien, de surveillance terrestre se sont ajoutées aux traditionnelles capacités de planification opérationnelle.

Sommet de Rome en 1991, concentré sur la stabilisation en Europe. Sommet de Washington en 1999, avec le choix d'une chaîne opérationnelle de l'OTAN sous mandat des Nations-Unies. Sommet de Strasbourg en 2009, où se confirme le caractère global de ses missions. Sommets de Lisbonne et de Chicago, en 2010 et 2012, où est étudiée

et confirmée l'initiative d'un « bouclier anti-missiles », dit ABM, avec le *nihil obstat* de la France. Sommet de Newport en 2014, qui confirme l'attachement au lien transatlantique, à une capacité de défense robuste et à ne plus réduire les dépenses de défense. Sommet de Varsovie en 2016, qui affirme à la fois le renforcement de la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN et la projection de la stabilité au-delà de ses frontières. Complémentarité ou redondance, par rapport à une dissuasion française et nationale ? La question est à l'ordre du jour. Elle semble devoir y rester.

On se souvient des attendus et des réalités de la décision prise par le général de Gaulle, en 1966, de retirer la France de certains des organismes et commandements intégrés du bras armé de l'Alliance atlantique : à peu de choses près, tous ceux qui comportaient le mot « planning » dans leur intitulé. Dans les domaines aériens et maritimes, la participation de la France aux échanges, entraînements et exercices en commun avec ses Alliés n'avait cependant jamais cessé. Dans le domaine du combat aéroterrestre, chacun connaît bien la place qu'aurait occupée l'Armée de terre française, échelonnée en profondeur derrière les troupes de nos Alliés. C'est dans ce contexte que la France a engagé un rapprochement avec l'OTAN, en premier lieu sur le plan opérationnel. Ce fut le cas dans les Balkans, entre 1992 et 1999, mais surtout à partir de juillet 1995. L'échec des entretiens de 1997 sur la perspective d'un grand commandement confié à la France, sur le flanc « Sud » de l'OTAN, n'affecta pas la coopération renforcée par les engagements extérieurs communs aux Alliés.

Au même moment, la défense européenne semblait faire quelques progrès, en particulier entre 1998 et 2001. Les tensions franco-américaines, entre 2003 et 2007, permettent de comprendre aussi comment et pourquoi les choses en sont restées à ce niveau. Il n'empêche que notre pays a participé très activement aux opérations de l'OTAN, dans les Balkans : en Bosnie, à la suite des accords de Dayton (14 décembre 1995) qui consacrent la place de l'OTAN dans le dispositif opérationnel et la chaîne de commandement, lors du conflit du Kosovo, en mars-juin 1999. En Afghanistan, 70 000 soldats français seront intervenus, à tour de rôle et certains à plusieurs reprises, de 2002 à 2014, dans un cadre OTAN.

La rentrée progressive de la France dans l'ensemble des dispositifs opérationnels de l'organisation militaire intégrée a ainsi permis que la réintégration officielle, le 3 avril 2009 (la veille du soixantième anniversaire de l'Alliance atlantique) se fasse sans difficultés politiques majeures à l'intérieur, avec un *satisfecit* discret à l'extérieur. L'indépendance nationale en matière de dissuasion et la liberté d'appréciation de la France en matière d'engagements extérieurs ont été maintenues, ainsi qu'il en est d'autres puissances nucléaires de l'Alliance, d'ailleurs.

Trois questions demeurent, en l'état, en suspens s'agissant de nos relations avec l'Alliance : l'avenir d'une dissuasion nationale, la construction parallèle d'une Europe de la défense, le déplacement du centre de gravité des intérêts stratégiques des Américains de l'Europe vers l'Asie. Jusqu'en 1990, la défense de l'Europe était assurée par l'Alliance atlantique et le parapluie nucléaire américain. A partir de 1990, le chantier qui s'ouvre est celui de la défense non plus seulement de l'Europe, mais européenne. Réalité, horizon ou mirage ? Pour la France, il y a là une obligation en termes d'interdépendance stratégique aussi bien que d'interopérabilité militaire.

La réactivation en avril 2018 de la 2<sup>ème</sup> flotte de l'*United States Navy*, dissoute en 2011, en Atlantique face à la menace russe pourrait être le signe d'un regain d'intérêt pour l'environnement européen<sup>28</sup>. De même, l'OTAN a annoncé en novembre 2017 la création d'un commandement dédié aux voies maritimes du nord, sur le modèle de l'ex-SACLANT, dissous en 2003. Le sommet qui s'est tenu à Bruxelles le 11 juillet 2018 avait fait l'objet d'une réunion préparatoire importante, les 14 et 15 février : résurgence d'une menace militaire et maritime russe, prolifération nucléaire, terrorisme. Sur fond de désaccord croissant entre alliés, de part et d'autre de l'Atlantique Nord, avec des échanges de messages peu amènes !

Au-delà de ces considérations politiques et militaires, la question de la participation des Alliés dans l'OTAN est posée par les Etats-Unis, qui contribuent à eux seuls, en 2018, à 70% des dépenses de l'Alliance. Les différences de ton et de style n'y changent rien : si des progrès ont été faits, le partage du fardeau demeure inéquitable. Avant 1990, si l'Alliance était déséquilibrée au plan militaire, un lien de dépendance mutuelle rétablissait pour partie l'équilibre au plan politique. Aujourd'hui, l'Alliance apparaît pour les Etats-Unis comme une contrainte à la fois militaire, politique et

---

<sup>28</sup> Les États-Unis décident la réactivation à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 de leur 2<sup>ème</sup> Flotte chargée de l'Atlantique Nord, sept ans après son démantèlement. Mise en sommeil pour des raisons d'économie, les côtes est des États-Unis et du Canada étaient le seul endroit dans le monde où les bâtiments de l'*United States Navy* n'opèrent pas sous le couvert d'un commandement spécifique. Une décision justifiée par la nécessité de mieux faire face à la posture jugée plus agressive de la Russie, notamment au plan naval : « Notre stratégie de défense nationale fait apparaître que nous en revenons à une période de grande confrontation, avec un environnement militaire de plus en plus difficile et complexe », a déclaré le 7 mai 2018 le chef des opérations navales américaines, l'amiral John Richardson. « La 2<sup>ème</sup> Flotte aura une autorité opérationnelle et administrative sur les navires, avions et troupes de débarquement qui lui sont assignés sur la côte est et dans l'Atlantique nord », a-t-il ajouté. La 2<sup>ème</sup> Flotte des États-Unis (*United States Second Fleet*) était, lors de sa désactivation en 2011, le commandement chargé d'entraîner les forces navales de la flotte Atlantique de l'*US Navy*. Elle comptait alors 126 bâtiments, 4 500 avions et 90 000 personnels. Sa zone de responsabilité couvrait l'océan Atlantique, soit 17 millions de km<sup>2</sup>. Son quartier général se trouvait sur la base navale de Norfolk, en Virginie.

budgétaire, à un moment où ils reprochent aux Européens sinon d'avoir baissé la garde, du moins de n'accepter que difficilement les efforts qu'ils estiment indispensables.

## **La France, la défense de l'Europe et l'Europe de la défense**

Les deux chemins pour parvenir à défendre l'Europe sont celui d'une défense européenne *proprio motu* et celui de l'OTAN. Pas pour nos partenaires de premier rang en Europe dans ces matières militaires : le Royaume-Uni est, à la fois, pleinement indépendant et pleinement interdépendant, fort de sa « relation spéciale » avec les Etats-Unis qui tend pourtant à se tendre. L'Allemagne se veut le meilleur élève des deux classes en même temps, dans un difficile contexte de politique intérieure et d'hésitation extérieure. Il y a cependant, en toile de fond, un élément nouveau, et de taille : l'Europe n'est plus l'endroit où se jouent la vie ou la mort des Occidentaux, pour les Etats-Unis. La fin de la « guerre de cinquante ans »<sup>29</sup> entraîne un déplacement du centre de gravité de leurs priorités stratégiques vers l'Asie, une décroissance de leurs efforts militaires en Europe, un nouveau style de relations avec leurs alliés, y compris dans l'Alliance.

Rien ne s'est, cependant, décidé aussi vite, ni aussi nettement et le champ des possibles est resté, longtemps, ouvert. Concept porté par les Français et priorité française, l'« Europe de la défense » a connu dans les années 1990 un renforcement des coopérations dans les domaines terrestre, aérien, maritime et de la Gendarmerie. En 1992, pour assurer la stabilité en Europe, la légitimité - sinon l'efficacité - de l'OTAN et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) étaient indiscutables, comme l'était le rôle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Le traité de Maastricht affirmait le concept d'une identité européenne de défense, débouchant en peu d'années sur une politique européenne de sécurité commune (PESC) puis une politique européenne de défense et de sécurité (PEDS). La question institutionnelle était à l'ordre du jour. 1992, c'est aussi une réalité : la guerre dans l'ex-Yougoslavie. De 1993 à 1995, c'est à la fois l'échec de l'Europe et l'échec de l'ONU. La nouvelle donne en matière de responsabilité internationale s'articule autour du couple ONU/OTAN, dans la dialectique des légitimités et la maîtrise de l'opérationnel. C'est dans ce cadre qu'ont lieu les opérations, jusques et y compris la guerre de 1999.

---

<sup>29</sup> Georges-Henri Soutou *La guerre de cinquante ans 1943-1990* Paris, Fayard 2001

Quid de l'Europe de la défense ? Elle aurait pu se construire à partir de deux binômes, fort différents dans ces matières militaires, par rapport à leur relation à l'Europe dans l'ensemble de ses composantes institutionnelles : la relation franco-allemande et l'entente franco-britannique. Le tournant fut pris à Saint-Malo en décembre 1998, initiative franco-britannique qui débouchait sur une architecture institutionnelle en matière politique, militaire, opérationnelle et des objectifs de capacités militaires européennes, à Helsinki l'année suivante.

Le 11 septembre 2001 et l'onde de choc qui s'ensuivit, la conclusion du traité de Nice et les difficultés institutionnelles entre Européens, la guerre en Irak en 2003 et l'apparition en Europe de lignes de fractures politiques fortes, permettent d'expliquer que depuis, bien peu a été effectivement gagné en progrès, en matière d'Europe de la défense. Dès lors, la décision française de 2009 s'explique aussi par ce qui précède.

En 2010, les accords dits « de *Lancaster House* » étaient signés par le Président de la République et le Premier ministre britannique. Ils comportaient un important volet en matière d'armement, y compris nucléaire. L'intervention commune en Libye montrait aussi, en 2011, la réalité opérationnelle des capacités militaires et l'excellence de la coopération tactique de nos deux armées, sans occulter pour autant l'indispensable concours des Etats-Unis, fût-ce « *from behind* », et l'adossement aux états-majors de l'OTAN. Elle a conduit, entre les deux alliés, à un partage du renseignement, à une analyse commune des difficultés rencontrées, à la perspective d'une planification d'autres interventions. Le bilatéral aurait-il pris le relais d'une construction européenne en panne ?

Retour d'un pragmatisme qui convient bien aux Britanniques et non tentative de relance de l'Europe de la défense, ces accords ont très vite été compliqués par des calendriers politiques fort différents : les Britanniques définissaient leur stratégie de défense en 2010. La France remettait en chantier, à nouveau, un *Livre blanc* et une loi de programmation. Chacun des deux pays, en pleine crise économique, effectuait des choix strictement nationaux. Paris mettait en attente les projets bilatéraux et Londres décidait que les porte-avions de la *Royal Navy* seront équipés de l'avion à décollage vertical F35B, et non d'un aéronef décollant à partir d'une catapulte comme en dispose le *Charles-de-Gaulle*.

On pourra bien dès lors renouer en matière de coopération militaire d'utiles contacts avec les Allemands, les Polonais, les Espagnols ou les Italiens. Dans le domaine de la politique extérieure et de défense, les réalités économiques, financières et budgétaires semblent bien prendre de court ceux des Européens qui pensent au contraire que le moment est venu d'une coopération renforcée et d'une mutualisation véritable. L'OTAN a gagné de vitesse une Europe de la

défense qui reste en chantier. Les Etats-Unis se désengagent-ils de ce théâtre et de cette défense autant qu'ils le font savoir ? Les « puissances majeures » de l'Europe se retrouvent face à des décisions en termes de finances publiques qui affectent les crédits militaires. A un moment où l'éloignement des frontières de la défense et de la sécurité nationale a conduit notre pays, depuis vingt-cinq ans, vers des opérations extérieures de plus en plus nombreuses, de plus en plus compliquées, de plus en plus coûteuses, y compris en vies humaines.

## De nouveaux théâtres d'opérations

Prendre la mesure des engagements militaires français. La fin de la Guerre froide a commencé par une guerre dans le Golfe. Premier et dernier du genre avant l'Afghanistan, ce conflit a marqué bien des tournants : recours à la force pour contrer une agression militaire, importance très relative du nucléaire dans la crise, rôle des Etats-Unis, « république impériale »<sup>30</sup> et gendarme du Monde. Pour la France, ce fut aussi une révision complète : nouveaux concepts d'emploi des forces, inspirés de la doctrine américaine de l'« *Air Land Battle* », capacités nouvelles (commandement interarmées, renseignement de théâtre, destruction à distance), planification et opérations interalliées.

Les engagements extérieurs de la France sont devenus, en vingt-cinq ans, une constante de notre politique extérieure et de défense. Au 14<sup>ème</sup> rang des contributeurs de l'ONU en 1991, la France s'était hissée au premier rang entre 1991 et 1995, dans le cadre des premières interventions qui ont suivi la fin de la Guerre froide. *Le Livre blanc* de 1994 faisait, de nos opérations extérieures, une mission centrale de nos armées et, de ces engagements, une nouvelle frontière de la défense de la France. Pendant ces vingt-cinq ans, de profonds changements ont cependant eu lieu. De 1990 à 1995, les forces nationales françaises engagées dans des opérations extérieures internationales étaient sous chaîne opérationnelle mixte et sous commandement ONU. De 1995 à 2002, la logique va d'une résolution de l'ONU, à la chaîne opérationnelle OTAN, puis aux forces multilatérales. Depuis 2003 et l'Irak, cet ordonnancement régulier semble s'être effacé au profit d'opérations dont chacune possède sa logique propre. Avec des interventions qui vont, quelquefois sur le même théâtre et sans solution de continuité, de la « basse » à la « haute » intensité, et

---

<sup>30</sup> Selon l'expression de Raymond Aron dans *République impériale. Les Etats-Unis dans le monde (1945-1972)* Paris, Calmann-Lévy 1073

retour : action humanitaire, lutte contre le terrorisme, opérations spéciales, appui militaire dans le cadre d'accords de défense, actions de guerre.

Ce sont ainsi des hypothèses d'emploi des forces beaucoup plus nombreuses et variées en 2018 qu'en 1990, et même qu'en 2002, dans un contexte de réduction des effectifs et des budgets : professionnalisation, organisation interarmées, renforcement des capacités de projection de puissance et de forces, élévation du seuil du renseignement indispensable, stratégique et tactique. Avec des conséquences très fortes sur la définition de nos moyens de défense, au profit de la projection, et sur la disponibilité des moyens en hommes et en armes, avec « surchauffe » et surcoûts.

Le bilan est contrasté, à l'exemple du conflit en Afghanistan (opération Pamir), où nos forces armées ont été engagées de 2002 à 2014. La guerre y a impliqué plus de 70 000 soldats français, à tour de rôle. Tous les régiments de notre Armée de Terre y ont combattu. 89 de nos soldats y ont laissé leur vie et plus de 700 y furent blessés. La décision de se retirer a reposé sur des éléments de politique extérieure et intérieure, dans un cadre interallié. Mais ce théâtre a été aussi l'occasion d'une remise à niveau des équipements et de l'entraînement. Il a permis, à de jeunes officiers et sous-officiers, d'exercer de lourdes responsabilités. Il a joué un rôle, pour recruter les soldats dont notre Armée a besoin. Il a démontré l'utilité d'équipements tels que ceux que nécessitent le combat rapproché d'infanterie, les hélicoptères, les drones.

Cette guerre aura été l'occasion d'accroître l'interopérabilité avec les forces armées américaines, poursuivies et intensifiées depuis dans les domaines terrestre, aérien et naval et de profiter d'un intense retour d'expérience. La France redécouvrait enfin une forme de guerre, oubliée depuis les guerres issues de la décolonisation : si elle répondait à un contexte spécifique, cette forme de conflit marquait en effet également le retour des armées dans un mode d'action à mi-chemin entre une réponse à un conflit de haute intensité et des actions de contrôle des populations et de maîtrise des territoires.

Les crises et les guerres des vingt-cinq dernières années ont donné lieu à des interventions terrestres, aériennes et maritimes très différentes selon leur durée (dix ans dans les Balkans, douze ans en Afghanistan, dix-huit mois au Mali, quelques mois lors de la guerre du Golfe, en Côte d'Ivoire ou en Libye). Leurs légitimités et leurs modes d'interventions opérationnels sont eux aussi divers (mandat de l'ONU, chaîne opérationnelle de l'OTAN, coalitions de circonstance). Depuis quinze ans, la guerre a ainsi redonné tout son sens à l'outil militaire. Sur terre, en Afghanistan.

Dans les airs, en Libye et au Proche-Orient. Au Mali, de janvier 2013 à juillet 2014 (opération Serval). Au Sahel et au Levant ces dernières années (opérations Chammal et Barkhane). Sur les mers et sous les mers partout, et surtout dans l'est de la Méditerranée. A l'extérieur de nos frontières. Avec, en toile de fond, le retour des théâtres d'opérations méditerranéen et africain, le regain de tensions sur le flanc est de l'OTAN et le désengagement américain, dans un cadre de disette des finances publiques en Europe.

C'était le constat, lucide et préoccupant, du *Livre blanc* sur la défense et la sécurité nationale rendu public en 2013 et qui contrastait, sur ce point, avec celui de 2008. L'Afrique y avait été moins bien traitée que le Golfe, et la rationalisation planifiée des bases militaires françaises africaines se lisait au miroir d'une réorientation vers ces régions arabo-persiques. L'Afrique est revenue au premier plan des opérations extérieures, que ce soit sur l'autre rive de la Méditerranée, y compris dans sa partie orientale ou dans les pays que l'on appelait autrefois « du champ ». Sans les Américains, qui semblent se désengager de l'Europe, ne s'engagent pas en Afrique, prennent de la distance vis-à-vis du Moyen-Orient. Le resserrement des priorités affiché par le *Livre blanc* de 2013 est confirmé par la *Revue stratégique* de 2017 : l'Europe et ses marges, le théâtre méditerranéen, l'Afrique au sud du Sahel se lit dans ce contexte.

Pour conserver l'initiative, les forces se spécialisent et s'organisent, avec un objectif de capacité de projection de 15 000 hommes dans une opération extérieure « de coercition majeure ». La question de la tension entre ces engagements extérieurs et la fonction « protection » - entendue comme protection du territoire national - apparaît clairement à la lumière des attentats de janvier et novembre 2015 et de l'appel aux forces armées sur le territoire, dans la lutte anti-terroriste. Le déploiement du dispositif «Sentinelle» est présenté à cet égard comme sans précédent par sa durée et son volume. Il n'empêche : du maintien d'un volume de 10 000 hommes, la « voilure » a été considérablement réduite pour faire face dans la durée. Sur les 7 000 déployés (et 3 000 en réserve), seuls 3 500 sont réellement et uniquement en mission dans le cadre de «Sentinelle». Les autres le sont dans le cadre de missions d'entraînement sur l'ensemble du territoire national.

Avec une conséquence coûteuse et compliquée : la nécessité de disposer d'un outil militaire et naval le plus complet possible, disponible et adaptable en fonction des résultats escomptés, sur des théâtres d'opérations dont les dimensions et les frontières sont celles des intérêts de la France et de ses alliés.

*Le Livre blanc* de 2013, comme la *Revue stratégique* de 2017 réaffirment dans ce cadre politique et militaire la priorité de l'autonomie stratégique de notre pays, dans le cadre de nos alliances et de nos engagements. Les Armées devraient préserver des capacités-clé : moyens de renseignement, capacités de commandement, forces spéciales. L'accent mis sur le renseignement militaire, intérieur et extérieur, sur la protection des systèmes d'information, sur la coordination interministérielle en matière de sécurité nationale s'inscrit dans une volonté d'assurer la continuité de la vie nationale, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières<sup>31</sup>.

L'impossible modernisation de l'ensemble des équipements et les limites de la mutualisation entre les forces armées et entre les autres acteurs de la sécurité nationale aussi bien qu'avec nos alliés pourraient cependant obliger les responsables de la défense et de la sécurité nationale à énoncer les missions que l'on conserve, celles que l'on partage, celles que l'on abandonne.

Trois Etats sont, aujourd'hui, capables d'assurer et d'assumer une projection de forces et de puissance : une puissance « post-impériale » qui s'interroge, redessine les contours de son rôle, regarde ailleurs, vers l'Asie profonde et l'Orient compliqué, et deux anciennes puissances impériales qui sont au bout de leurs efforts : les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France. En attendant, peu de temps d'ailleurs, que d'autres pays affirment encore plus, dans ces matières, leurs ambitions et fassent croître encore plus les moyens et l'expression de leur puissance, comme la Chine et la Russie, à commencer par leurs moyens navals et leurs ambitions continentales. Tartous, base russe et Djibouti, base chinoise ...

La hiérarchie des puissances s'en trouve modifiée en profondeur<sup>32</sup>.

## **Les éléments d'un bilan**

La réforme de nos Armées, conçue dans les deux premières années de la V<sup>ème</sup> république, a été conduite en moins de huit ans, du retour du général de Gaulle au pouvoir, à la sortie de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN en 1966. A la suite de la crise institutionnelle, militaire, coloniale que connaissait le pays. Le général de

<sup>31</sup> Cf. Tristan Lecoq « Les formes et la pratique du renseignement en France depuis les années 1990. Structures, acteurs, enjeux » art. cit.

<sup>32</sup> Tristan Lecoq « Puissance maritime et puissance navale : la marque du passé, les évolutions au présent, les territoires de la mondialisation » in P. Deboudt, C. Meur-Ferec, V. Morel (dir.) *Géographie des mers et des océans* Paris, Armand Colin Sedes 2015.

Gaule met en place un exécutif fort et stable et des institutions solides, un outil militaire moderne et dissuasif, afin de garantir l'indépendance nationale, le rang de puissance internationale de la France, une place singulière au plan politique et militaire. Des années soixante aux années quatre-vingt dix, ce furent alors trente ans de réponses apportées à ces questions essentielles : que défendre ? Qui défend ? Comment, et avec quels moyens ?

Ce sont ensuite, de 1990 à nos jours, près de trente ans de questions et un chantier de réformes permanent. Ce chantier, lancé dans l'incertitude et la prudence en 1990, se poursuit de nos jours dans le questionnement et la tension. Il n'a pas, comme en 1958, une origine française et nationale, mais extérieure et mondiale. Il a conduit à faire, de nos Armées, des forces professionnelles, interdépendantes de nos Alliés, intégrées dans un concept de « défense et sécurité nationale ». Sur les fronts extérieurs. Sur le territoire national. Dans une volonté affichée de *continuum* de la défense et de la sécurité nationale. C'est dans ce contexte que se lit, aussi, la crise terroriste de janvier et de novembre 2015, la réponse de la France et ses suites au présent, dans ses dimensions intérieure et extérieure, et les interventions militaires extérieures qui en sont le prolongement.

Tout cela s'effectue donc dans un cadre de moins en moins national, de plus en plus interallié, de plus en plus intégré. Avec, en arrière-plan, la fin d'une priorité politique et de sa traduction budgétaire. Avec, pour conséquence, l'effacement de la singularité, dans l'Etat, d'une Armée gardienne et protectrice de la Nation. Avec une difficulté persistante à comprendre, à énoncer, à resserrer des liens distendus entre la Nation et son Armée, dans une forme renouvelée d'engagement dont les débats autour du « service national universel » et leur issue, en juin 2018, sont la marque. A qui confier ce dossier d'un mois d'éducation à la défense de 800 000 jeunes Français, avec les obligations et les valeurs qui la portent, sinon aux ministères de l'Education nationale et des Armées ? Comment mobiliser sans contraindre ?

Sans doute est-ce le train du Monde, et la France s'y trouve. Mais les années qui viennent ne pourront plus permettre de conserver le décor, le cadre, les moyens nécessaires à notre pays, s'il entend assumer et assurer, aux côtés de ceux de nos Alliés qui le veulent et en sont capables, un rôle de puissance militaire et maritime, si l'on arrête de poursuivre un chantier de réformes certes indispensables, mais qui tiennent quelquefois lieu de politique <sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> « La défense et la sécurité nationale. Un an après : mai 2017 – mai 2018 », étude réalisée par les étudiants des masters « Armées, défense et sécurité » de l'Université Paris Sorbonne et « Relations internationales » (Paris II/Paris Sorbonne) sous la direction de Tristan Lecoq, Paris, Les Cahiers de la Revue Défense nationale, mai 2018

Une lecture du *Livre blanc* de 2013 et celle de la *Revue stratégique*, élaborée sous l'autorité du Président de la République en 2017, doit y conduire. Trois piliers d'une stratégie nationale : protéger, dissuader, intervenir. Un double impératif : prendre notre part à la défense de l'Europe par les Européens et assurer, au-delà de nos frontières et de celles de l'Europe, la sécurité nationale. Une mission : la défense de la France, dans le nouveau contexte des alliances et la nouvelle hiérarchie militaire et navale des puissances. Des moyens : conformes à nos ambitions et respectueux de notre histoire, ajustés à nos contraintes et partagés avec ceux de nos Alliés qui y consentent, dans le cadre de l'indépendance nationale lorsque nos intérêts vitaux sont en jeu, de l'autonomie stratégique lorsque nos alliances nous y conduisent, de nos intérêts de puissance, que nous commandent notre histoire, notre rang, notre volonté d'affirmer « ... une certaine idée de la France ».

C'est dans ces conditions que la France pourrait aussi prendre la tête d'une Europe de la défense et maintenir son poids sur la scène internationale. Grâce à sa singularité en Europe et au sein de ses alliés dans l'OTAN, à sa géographie qui en fait une puissance présente dans le monde, et à la place qu'occupe son histoire singulière, au milieu des peuples du monde.

**Tristan Lecoq**

Inspecteur général de l'Éducation nationale

Professeur des universités associé  
(histoire militaire et maritime contemporaine) à l'Université Paris-Sorbonne

# ANNEXES

# Annexe 1

## Effectifs du ministère des Armées (1990 – 2018)

Années	Source	Armée de Terre	Armée de l'Air	Marine	Gendarmerie Min. des Armées	Autres**	Total militaires
1990	Ministères de la défense et de l'économie et des finances	108 243	56 403	45 534	77 927	11 574	299 681
1995	Ministères de la défense et de l'économie et des finances	104 421	56 587	45 492	80 464	12 290	299 254
2000	Ministères de la défense et de l'économie et des finances	123 428	59 181	43 701	87 518	12 588	326 416
2005	Ministères de la défense et de l'économie et des finances	133 627	59 118	42 752	97 723	14 683	347 903
2010	Bilan social*	125 141	52 519	39 868	17 702		235 230
2011	Bilan social*	122 328	49 827	38 643	2 736	15 122	228 656
2012	Bilan social*	119 070	47 538	37 839	2 648	15 120	222 215
2013	Bilan social*	115 004	45 489	36 776	2 557	15 193	215 019
2014	Bilan social*	111 628	43 597	36 044	2 505	15 142	208 916
2015	Bilan social*	109 444	42 037	35 411	2 444	13 628	202 964
2016	Bilan social*	112 502	41 160	35 552	2 411	13 496	205 121
2017	Bilan social*	114 468	40 785	35 327	2 499	13 330	206 409
2018	Bilan social***	114 881	40 998	35 366	2 585	13 338	207 168

Civils	Total Ministère des Armées	Gendarmerie Min. Intérieur****	Appelés	Total
129 379	429 060	77 927	250 568	<b>757 555</b>
102 179	401 433	80 464	206 717	<b>688 614</b>
94 076	420 492	87 518	53 574	<b>561 584</b>
72 407	420 310	97 723		<b>518 033</b>
69 990	305 220	95 419		<b>400 639</b>
67 837	296 493	97 068		<b>393 561</b>
65 851	288 066	95 858		<b>383 924</b>
63 696	278 715	97 093		<b>375 808</b>
61 933	270 849	97 167		<b>368 016</b>
60 386	263 350	97 215		<b>360 565</b>
60 337	265 458	99 790		<b>365 248</b>
60 383	266 792	100 192		<b>366 984</b>
61 289	268 457	100 768		<b>369 225</b>

*Nc : non connu*

*Sources\* Bilan social du ministère des Armées ;  
Bilan social de la Gendarmerie Nationale*

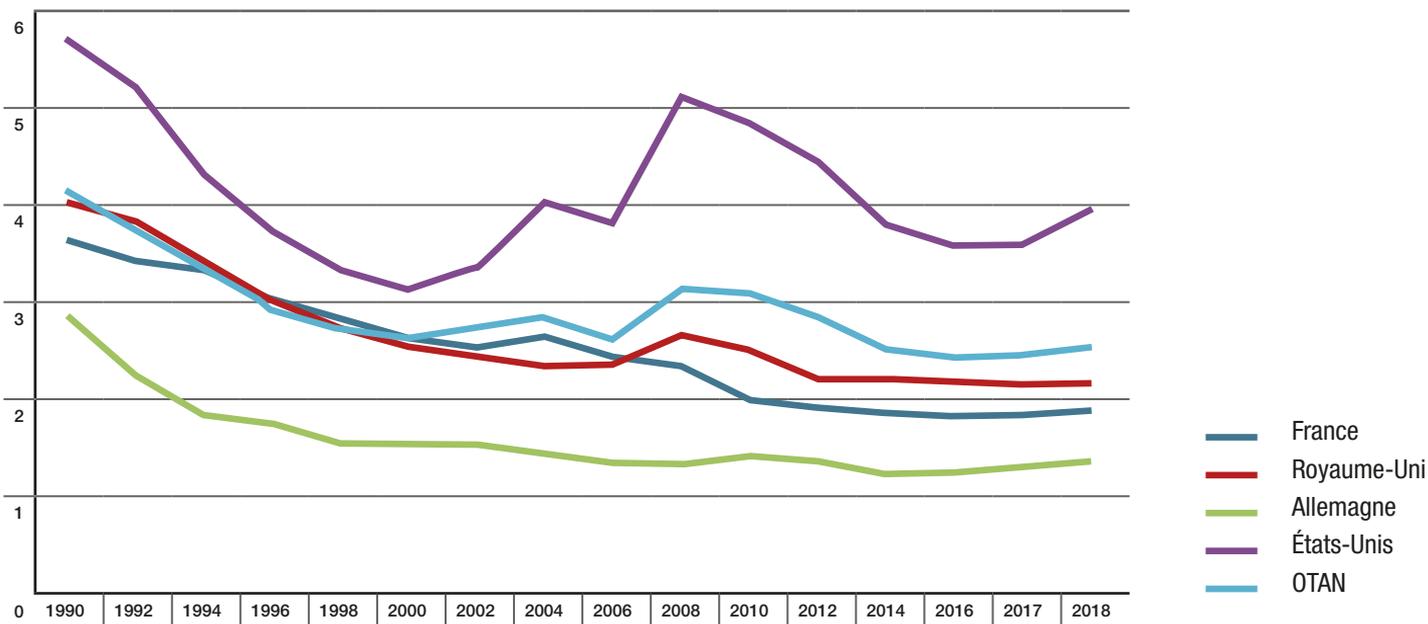
*\*\* : Effectifs militaires de la DGA, du SSA, du  
SEA, de l'administration centrale et des  
divers services du ministère des Armées*

*\*\*\* : Estimations*

*\*\*\*\*: À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Gendarmerie  
Nationale a été rattachée au ministère de  
l'Intérieur*

# Annexe 2

Evolution des dépenses militaires des principaux membres de l'OTAN  
1990-2017 (en % du PIB)



## Dépenses de défense réelles en part du PIB et en évolution annuelle (sur la base des prix de 2010)

(en % du PIB)	France	Royaume-Uni	Allemagne	États-Unis	OTAN
2009	2,02	2,46	1,39	5,29	3,29
2010	1,96	2,47	1,35	4,81	3,03
2011	1,87	2,40	1,28	4,78	2,97
2012	1,87	2,17	1,31	4,42	2,81
2013	1,86	2,27	1,22	4,08	2,64
2014	1,82	2,17	1,18	3,77	2,48
2015	1,79	2,06	1,18	3,56	2,39
2016	1,79	2,15	1,20	3,56	2,40
2017	1,79	2,12	1,24	3,57	2,42
2018 (projections)	1,82	2,11	1,3	3,9	2,5

Source : OTAN, communiqué de presse du 13 mars 2018

# Annexe 3

## Part de l'investissement dans le budget de la défense et part du budget de la défense dans le budget de l'État de 2000 à 2018

### PARTS DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET DES AUTRES DÉPENSES DANS LE BUDGET TOTAL DE LA DÉFENSE

Année	Dépenses d'investissement	Autres dépenses (personnel, fonctionnement...)
2000	33%	67%
2002	32%	68%
2004	35%	65%
2006	29%	71%
2008	28%	72%
2010	26%	74%
2012	25%	75%
2013	28%	72%
2014 <sup>1</sup>	21%	79%
2015	27%	73%
2016 <sup>1</sup>	24,5%	75,5%
2017	20%	80%
2018	22,6%	77,4%

<sup>1</sup> *Projet de Loi de finances 2014*

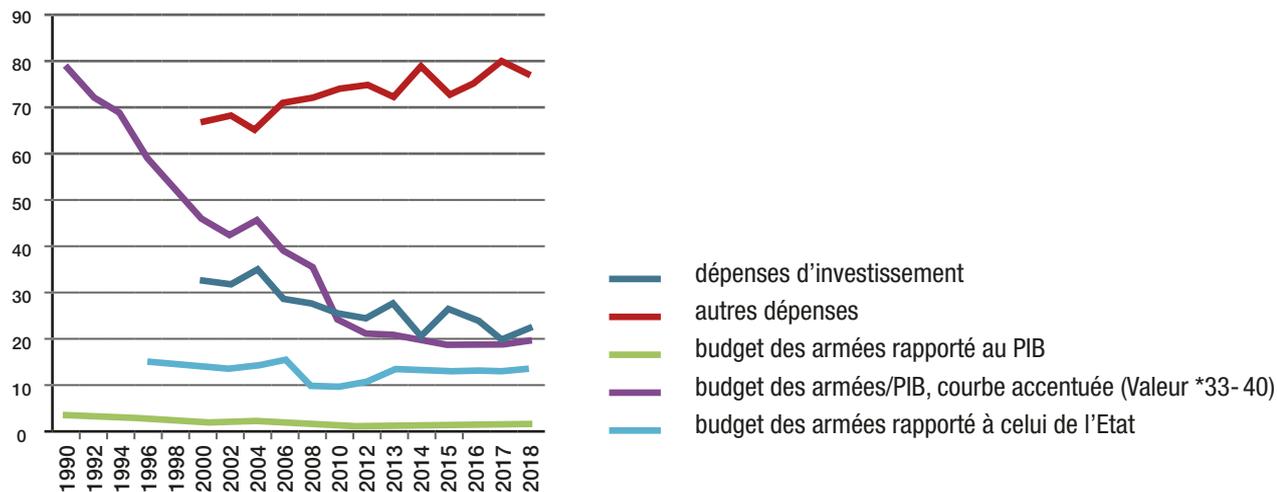
<sup>2</sup> *Annuaire statistique de la défense, édition 2017*

## PART DU BUDGET DE LA DÉFENSE DANS LE BUDGET DE L'ÉTAT (PENSIONS INCLUSES)

	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2017	2018
En %	15,5%	15%	14,5%	14%	14,6%	16%	10,3%	10,4%	11,3%	13,7%	13,7%	13,6%	13,8%
En milliards €	41,6	36	37,2	38,6	42,6	43,2	40,6	40,7	40,9	42,1	42,4	43,4	45,2

Sources : lois de finances 2010 – 2018

## SYNTHÈSE GRAPHIQUE DES 2 TABLEAUX PRÉCÉDENTS



# ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES SUPPORTS AUDIOVISUELS

*Les supports audiovisuels qui sont présentés sont extraits du Journal de la Défense, un magazine mensuel réalisé par la délégation à l'information et à la communication de la Défense (DlCoD) et coproduit en collaboration avec l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD).*

## La France et sa défense depuis la fin de la Guerre froide Éléments de réflexion sur la réforme comme chantier permanent

### 1

#### Une nouvelle organisation de la défense : le resserrement politique et le recalage des priorités

##### **N° 1 Les 50 ans des forces aériennes stratégiques (2014) 15'15**

<https://www.youtube.com/watch?v=AWIqPB73qVw>

Revenu au pouvoir en 1958, Charles de Gaulle est convaincu qu'il faut être une nation nucléaire pour exister sur l'échiquier politique et garantir la souveraineté de la France dans le cadre de la Guerre froide. Le commissariat à l'énergie atomique (CEA) met au point la première bombe atomique française, dont le programme avait été lancé sous la IV<sup>ème</sup> République, en 1960. Les forces aériennes stratégiques (FAS) sont créées quatre ans plus tard. Elles incarnent le pilier de la composante aéroportée de la dissuasion aux côtés de la force aéronavale nucléaire.

Cette vidéo montre le fonctionnement opérationnel des FAS et leur capacité à planifier sous faible préavis le feu aérien nucléaire. Elle montre aussi le lien entre les mondes de la défense, de la recherche scientifique et de l'industrie, qui œuvrent de concert pour maintenir à niveau les forces de dissuasion françaises.

## **N° 2 Des hommes sous la mer (déc. 2017) 14'40**

<http://lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/284961-des-hommes-sous-la-mer>

Clef de voûte de notre défense depuis les années soixante, la dissuasion nucléaire garantit notre souveraineté. Quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) assurent actuellement la mission de dissuasion au sein de la Force océanique stratégique.

Cette vidéo nous embarque à bord du SNLE Le Terrible, dernier-né des sous-marins nucléaires français. Le bâtiment, armé par un équipage de 110 sous-mariniers, effectue des missions ultra secrètes de 70 jours. Il est capable, à tout moment et sur ordre du chef des armées, de déclencher le feu nucléaire.

## **N° 3 Attentats à Paris : les soldats de l'urgence en première ligne (déc. 2015) 12'**

<https://www.youtube.com/watch?v=hpbeMicq5-I>

Le terrorisme est une menace majeure sur notre sol comme à l'extérieur de nos frontières. Paris et Saint-Denis ont été touchés par une vague d'attentats sans précédent en France, dans la nuit du vendredi 13 novembre 2015. Immédiatement mobilisés, les militaires de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ainsi que du personnel du service de santé des armées ont secouru, pris en charge et soigné des victimes de blessures infligées par des armes de guerre. Leur expérience de la médecine de guerre sur des théâtres d'opérations extérieures a ici été mise en œuvre en plein Paris. Parallèlement, les effectifs de l'opération «Sentinelle» sont immédiatement renforcés pour sécuriser la population.

Cette vidéo montre l'engagement de militaires sur le sol national, au service de leurs compatriotes. Elle illustre la mission première des armées : la défense du territoire national et la protection de la population, en temps de paix comme en situation de crise.

# 2

## La constitution inachevée d'un nouvel outil militaire

### N°4 Les combattants du numérique (février 2018) 12'25

<http://lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/284964-les-combattants-numeriques>

La loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 met l'accent sur la Cyberdéfense en inscrivant la création de postes dans le domaine du renseignement et de la protection des systèmes d'information. En effet, le ministère des armées déjoue chaque année des milliers de cyberattaques visant les services de l'État, des entreprises ou des particuliers.

Cette vidéo montre que l'espace numérique est devenu un champ de bataille comme les autres. Elle fait découvrir le commandement exclusivement consacré à la Cyberdéfense créé en 2017 et montre que les armées accueillent en leur sein des combattants numériques hautement spécialisés et qualifiés.

### N° 5 Quand la défense « booste » l'innovation (juin 2016) 12'18

<http://lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/275331-quand-la-defense-booste-linnovation>

L'industrie de défense est un atout stratégique essentiel, dans un contexte international fortement concurrentiel. À ce titre, la LPM 2019-2025 prévoit de faire passer de 730 millions à un milliard d'euros par an le budget recherche et développement. En effet, l'innovation est fondamentale car il est absolument nécessaire de conserver la supériorité technologique sur le champ de bataille. En outre, elle est un enjeu important pour la compétitivité de nos industries de Défense.

À partir de plusieurs exemples concrets, cette vidéo montre le dynamisme du secteur de la recherche au sein des armées françaises. Certaines innovations militaires connaissent par la suite des applications civiles qui transforment notre vie quotidienne.

**N° 6 Extrait du JDEF n°88 de février 2014 Les militaires aux quatre coins du monde :  
Opération Harpie (4'28 à 8'12)**

[https://www.youtube.com/watch?v=\\_2dkhCZWHPQ&list=PL4CC54696D09A48F0&index=79](https://www.youtube.com/watch?v=_2dkhCZWHPQ&list=PL4CC54696D09A48F0&index=79)

En Guyane, l'opération Harpie mobilise 1 000 militaires de l'armée de terre aux côtés de la gendarmerie pour lutter contre l'orpaillage illégal et ses conséquences néfastes en matière environnementale et économique.

Cette vidéo suit une patrouille partie recueillir du renseignement au cœur de la forêt équatoriale. Elle montre bien qu'une des missions de nos armées est la protection de notre territoire et de nos intérêts nationaux, en métropole comme outre-mer.

**N° 7 Extrait du JDEF n°88 de février 2014 Les militaires aux quatre coins du monde :  
Réunion : lutte contre la piraterie (9'20 à 11'30)**

[https://www.youtube.com/watch?v=\\_2dkhCZWHPQ&list=PL4CC54696D09A48F0&index=79](https://www.youtube.com/watch?v=_2dkhCZWHPQ&list=PL4CC54696D09A48F0&index=79)

Depuis 2008, la Marine nationale est engagée dans l'océan Indien dans le cadre de l'opération Atalante, opération militaire de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Cette intervention s'appuie sur des résolutions du conseil de sécurité de l'ONU. Elle est menée par l'Union européenne aux côtés de l'OTAN et du Combined Maritime Forces (CMF) dans le cadre de contributions nationales. Basée au port des Galets, sur l'île de La Réunion, la frégate de surveillance Nivôse est un des premiers contributeurs à l'opération Atalante. Ses missions principales sont la protection des bâtiments du programme alimentaire mondial (PAM) vers la Somalie, la sécurisation d'un couloir de navigation dans le Golfe d'Aden, la dissuasion de la navigation des pirates et, le cas échéant, l'intervention contre eux.

Cette vidéo montre un exercice de lutte contre la piraterie menée par la frégate de surveillance Nivôse. Elle permet d'aborder la notion de guerre asymétrique et la question de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne.

## **N° 8 Sauvetage en mer, unis pour sauver (mai 2017) 15'**

<https://www.youtube.com/watch?v=jBPJzQSFkol>

En face de Toulon, l'école de plongée de la Marine nationale de Saint-Mandrier forme les plongeurs de combat, les plongeurs démineurs et les plongeurs sauveteurs de l'armée. Une fois qualifiés, ces derniers servent au sein des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS). En cas d'alerte, ils peuvent être mobilisés par les préfets maritimes pour secourir des bâtiments en perdition : sauver les marins et, le cas échéant, participer aux opérations de remorquage.

En suivant la formation des élèves plongeurs sauveteurs hélicoptères, cette vidéo permet d'aborder une des missions de la Marine nationale et de l'armée de l'Air : le sauvetage en mer. Elle montre le très haut niveau d'engagement, d'exigence et de qualification de ces spécialistes du sauvetage en conditions extrêmes. Elle illustre aussi la variété des missions et des métiers au sein de nos armées.

## **N° 9 Drones, la révolution en marche (janvier 2015) 11'14**

<https://www.youtube.com/watch?v=0NNMAzcgTeg&t=4s>

Instrument privilégié de reconnaissance et d'observation, les drones sont devenus incontournables dans les opérations militaires menées depuis une quinzaine d'années. Depuis 2014, France et Royaume-Uni travaillent dans un programme commun de fabrication de drones de combat aérien. Il s'agit d'un des derniers programmes d'envergure lancés dans la défense au niveau européen.

Cette vidéo montre que le drone, qu'il soit terrestre, maritime mais surtout aérien, est un outil militaire en pleine évolution. L'évocation du régime d'appui pour l'innovation duale (RAPID) permet d'aborder le rôle de la direction générale pour l'armement (DGA) et de mettre en lumière l'importance de la recherche et développement dans le secteur de la défense. Il montre aussi l'importance de ce secteur pour le tissu industriel français. Enfin, cette vidéo permet d'engager une réflexion sur la notion d'intelligence artificielle.

## **N° 10 Furtivité, le camouflage haute technologie (juin 2015) 13'15**

<https://www.youtube.com/watch?v=VxwWAp6LECc&index=51&list=PL4CC54696D09A48F0>

Conserver la supériorité technologique est une nécessité absolue sur le champ de bataille. Nos armées développent des innovations qui mobilisent le secteur de la recherche et développement de l'industrie de défense. Parmi elles, la furtivité est un enjeu essentiel : pour détecter l'adversaire ou le tromper, les spécialistes de la dissimulation utilisent les systèmes innovants du camouflage moderne.

Cette vidéo montre que la haute technologie est au cœur des opérations modernes. Elle se combine avec des savoir-faire opérationnels complexes sur terre, sur mer comme dans les airs.

## **N° 11 Ouragan Irma, l'armée au chevet des Antilles (octobre 2017) 13'46**

<http://lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/284959-ouragan-irma-larmee-au-chevet-des-antilles>

En septembre 2017, l'ouragan Irma dévaste les Antilles françaises. Les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont particulièrement touchées, se trouvant sur la trajectoire directe de l'œil du cyclone : des vents supérieurs à 300 km/h et une houle avec des vagues de 10 mètres emportent tout sur leur passage. Les îles sont totalement sinistrées, les communications et l'électricité coupées, une grande partie des habitations détruites, laissant des populations démunies, privées en outre d'eau potable. Pour répondre à cet état de catastrophe naturelle paroxystique, l'État mobilise rapidement ses services.

Cette vidéo montre l'intervention de l'armée sur l'île de Saint-Martin, détruite à 95%. Elle illustre les capacités de réaction de nos armées et une de leurs missions : porter assistance et secours aux populations en situation de crise. Vols de reconnaissance, soutien logistique, rétablissement des réseaux routiers, déblaiement, sécurisation, une véritable opération interarmées se déploie immédiatement après le passage de l'ouragan, engageant plus de 2 000 militaires. Cette vidéo permet également d'aborder la notion de risques naturels dans le cadre de l'étude de la France d'outre-mer.

# 3

## L'Alliance, l'Europe, le Monde : la France comme puissance militaire et maritime

### N° 12 La transformation de l'OTAN, dans les pas du général (septembre 2015) 11'35

<https://www.youtube.com/watch?v=Tidatellq2Q&list=PL4CC54696D09A48F0&index=47>

En 2009, la France réintègre le commandement intégré de l'OTAN. Les Alliés conviennent que le commandement suprême de la transformation de l'Alliance, l'un des deux postes à la plus haute responsabilité de la structure militaire, soit occupé par un Français. De 2012 à 2015, le général de l'armée de l'Air Jean-Paul Paloméros occupe cette fonction depuis le siège de Norfolk, avant de passer la main au général Denis Mercier. Leur mission est de préparer l'alliance à l'horizon 2030.

Cette vidéo montre le fonctionnement de l'OTAN dans le monde moderne post-Guerre froide. Elle permet d'appréhender le rôle moteur de la France au sein de l'Alliance.

### N° 13 Des soldats français dans la Baltique (janvier 2018) 13'09

<http://lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/284962-des-soldats-francais-dans-la-baltique>

Depuis le début du conflit entre l'Ukraine et la Russie en 2014, l'OTAN a décidé de positionner des moyens armés de réassurance pour certains de ses pays membres face à la Russie. En 2016, le sommet de l'Alliance, à Varsovie, affirme le renforcement de la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance à l'est de l'Europe : quatre bataillons multinationaux représentant un total de 5 000 soldats sont déployés en Pologne, Lituanie, Lettonie et Estonie, pour rassurer ces pays. Dans ce cadre, au printemps 2017, environ 300 militaires français sont projetés à Tapa, en Estonie, afin de participer à des exercices sous commandement britannique.

Cette vidéo montre l'entraînement de soldats français dans un cadre interallié et interarmées. Elle illustre le rôle et le fonctionnement opérationnel des forces de l'OTAN dans un contexte de renouveau des tensions géopolitiques à l'est de l'Europe.

## **N° 14 Opération «Sentinelle», les militaires sur le pied de guerre (février 2015) 12'12**

<https://www.youtube.com/watch?v=30mMZVqOsGI&index=63&list=PL4CC54696D09A48F0>

« Sentinelle » est une opération intérieure (OPINT) déployée au lendemain des attentats de janvier 2015. Elle rassemble alors autant de soldats que l'ensemble des opérations extérieures (OPEX) françaises. Son objectif est de faire face à la menace terroriste par une présence militaire visible sur les principaux points sensibles du territoire : lieux touristiques, institutions, lieux de culte, gares et aéroports.

Cette vidéo montre la mobilisation sans précédent des militaires en Île-de-France, qui multiplient par dix leurs effectifs en quelques jours seulement. Elle illustre la contribution majeure des armées à la protection de la population, en appui des forces de police et de gendarmerie. Après les attentats du 13 novembre 2015, ses effectifs seront portés à 10 000 militaires, dont 6 500 en Île-de-France. En outre, ces effectifs sont renforcés par 1 500 marins qui défendent les approches maritimes de la France, ainsi que par 1 000 militaires de l'armée de l'Air qui assurent la sécurité de l'espace aérien français.

## **N° 15 Opération Chammal, quand les forces luttent contre Daech (février 2016) 22'**

<http://lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/275325-operation-chammal-quand-les-forces-francaises-luttent>

Le 19 septembre 2014, à la demande du gouvernement irakien et sur ordre du président de la République François Hollande, la France s'engage aux côtés de la coalition qui lutte contre l'organisation État islamique, Daech. L'opération « Chammal » est lancée pour assurer un soutien aérien aux forces armées irakiennes. À la suite des attentats de Paris en novembre 2015, la France intensifie ses frappes et déploie le groupe aéronaval (GAN), constitué autour du porte-avions Charles de Gaulle, en Méditerranée orientale. Le dispositif « Chammal » monte en puissance pour représenter 3 500 militaires en janvier 2016. Leurs missions sont variées : reconnaissance et renseignement, frappes aériennes contre les emprises de Daech en Syrie et en Irak, ou encore instruction opérationnelle d'une unité d'élite de l'armée irakienne spécialisée dans la lutte contre les terroristes.

Cette vidéo consacrée à une opération extérieure (OPEX) montre comment les armées françaises s'intègrent à une coalition internationale d'une quarantaine de pays. Elle illustre les capacités de réaction, de projection et d'opération de nos armées, conformément aux objectifs définis par le *Livre blanc* de 2013.

## **N° 16 Opération Barkhane, au plus près de l'armée malienne (avril 2017) 12'51**

<http://lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/280064-operation-barkhane-au-plus-pres-de-larmee-malienne>

Lancée le 1<sup>er</sup> août 2014, l'opération « Barkhane » est menée par l'armée française au Sahel et au Sahara contre les groupes terroristes islamistes. Elle repose sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne et vise à favoriser l'appropriation par les pays partenaires du G5 Sahel de la lutte contre les groupes armés terroristes. Dans le cadre de cette opération extérieure (OPEX), le Détachement de Liaison et d'Appui Opérationnel (DLAO) est composé d'une trentaine de soldats français. Sa mission est d'appuyer l'armée malienne dans sa lutte contre les groupes terroristes actifs dans le nord du pays. Durant quatre mois, ces hommes accompagnent les forces armées maliennes (FAMA) pendant les entraînements et les opérations conjointes.

Cette vidéo suit au plus près de sa mission une petite unité. Elle montre un des aspects de la stratégie sahélienne de la France : aider les États partenaires à acquérir la capacité d'assurer leur défense de façon autonome. L'opération « Barkhane » est ainsi le volet militaire d'une approche globale, à la fois politique, sécuritaire et de développement.

## **N° 17 Forces françaises en Côte d'Ivoire, la nouvelle donne (août 2017) 12'13**

<http://lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/280068-forces-francaises-en-cote-divoire-la-nouvelle-donne>

À la fin de l'opération « Licorne », début 2015, les forces françaises ne quittent pas la Côte d'Ivoire : elles créent une force de présence d'environ 950 militaires : les Forces Françaises de Côte d'Ivoire (FFCI). Celles-ci constituent une plateforme logistique et opérationnelle majeure sur la façade ouest africaine. Ses missions sont variées :

- soutien aux opérations avec des activités de maintenance au profit du matériel de l'opération « Barkhane » ;
- réserve d'intervention immédiate à vocation régionale qui couvre à la fois l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale ;
- renforcement des compétences opérationnelles à travers le développement d'un complexe complet d'entraînement et d'aguerrissement interarmes ;

- formation de soldats ivoiriens dans le cadre de la coopération militaire bilatérale établie avec les forces armées de Côte d'Ivoire.

Cette vidéo consacrée à l'une des deux bases opérationnelles avancées en Afrique, avec Djibouti, permet d'interroger la notion de zone d'intérêt stratégique et de replacer la présence militaire française en Côte d'Ivoire dans son contexte régional, plus large. Elle est à mettre en perspective avec la vidéo précédente consacrée à l'opération « Barkhane ».

### **N° 18 Ebola, le service de santé face à l'épidémie (avril 2016) Parties 1 (12') et 2 (14')**

<http://lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/275326-ebola-le-service-de-sante-des-armees-en-premiere-ligne>

<http://www.lcp.fr/emissions/le-journal-de-la-defense/276314-ebola-les-combattants-face-la-menace-partie-02-0>

En 2014, une épidémie de maladie à virus hémorragique Ebola frappe l'Afrique de l'Ouest de plein fouet. Très contagieux, le virus est difficile à combattre et se propage rapidement. La République de Guinée, particulièrement touchée, fait appel à la France pour l'aider à lutter contre cette maladie. Le service de santé des armées (SSA) est mobilisé à la fin de l'année et son régiment médical crée sur place, à Conakry, le premier centre de traitement des soignants (CTS) réservé aux soignants guinéens et à ceux de toute autre nationalité amenés à lutter contre la maladie dans le pays. Une fois achevée la construction d'un hôpital de campagne adapté aux risques biologiques propres à Ebola, la décision est prise d'employer une stratégie thérapeutique appliquée en chirurgie de guerre. En six mois, près de 250 militaires français travaillent au CTS, posant les jalons d'une nouvelle sorte de prise en charge.

Cette vidéo montre la mobilisation du service de santé des armées au secours de celles et ceux qui sont en première ligne face au virus Ebola : les soignants. Elle illustre les différentes formes de l'engagement de nos armées, au-delà du volet strictement militaire.

# Enseigner la défense

De part et d'autre de la Guerre froide, ce sont trente ans de certitudes et près de trente ans d'interrogations. Pour la France et sa défense, c'est passer de la menace aux frontières, à la menace sans frontières. De la défense aux frontières, à la défense sans frontières. De la défense nationale, à la défense et la sécurité nationale.

Comprendre et enseigner la défense, c'est comprendre et enseigner une réforme et un chantier de trente ans, des années 1990 à nos jours, au service de la France.

Telle est l'ambition de ces documents, qui permettent d'aborder les thématiques enseignées dans le secondaire, en collège, en lycée général et technologique et en lycée professionnel :

1. une nouvelle organisation de la défense : le resserrement politique et le recalage des priorités ;
2. la constitution inachevée d'un nouvel outil militaire ;
3. l'Alliance, l'Europe, le Monde : la France comme puissance militaire et maritime.

Elles sont ensuite illustrées par dix-huit numéros du *Journal de la défense*.

*Enseigner la défense* est également disponible sur le site [www.cheminsdememoire.gouv.fr](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr) et sur la plateforme Educ@def.

L'ensemble a été conçu, construit et coordonné par Tristan Lecoq

Inspecteur général de l'Éducation nationale

Professeur des universités associé (histoire militaire et maritime contemporaine) à l'Université Paris-Sorbonne

